

RAPPORT ANNUEL 2025



www.parcduluberon.fr

Sommaire

Charte du Parc #Luberon2041
Révision p. 3

DÉFI 1
Fédérer les femmes et les hommes
pour faire territoire
Le syndicat mixte, le budget p. 5

DÉFI 2
Organiser le territoire pour faire
de nos singularités un atout p. 18

DÉFI 3
Préserver les biens communs afin
d'assurer l'harmonie d'un territoire
vivant p. 23

DÉFI 4
Promouvoir un développement
éco-innovant valorisant
les ressources et les talents
locaux p. 38

DÉFI 5
Généraliser des modes de vie
résilients, sources de bien-être
pour respirer mieux p. 48

DÉFI 6
Être un passeur de relais
pour transmettre les cultures
du territoire p. 52

Conception-rédaction :
les services du PNRL
Graphisme : Élodie Poulin
Crédits photos (sauf mention contraire) :
Parc naturel régional du Luberon
Photo de couverture : Oppède-le-Vieux
par Florine Tournier
Imprimé en 200 ex par L'Imprim sur
papier 100% recyclé avec des encres
végétales
Mai 2026



Édito

À travers ce dernier rapport annuel de la mandature, je tiens à adresser des remerciements sincères à celles et ceux qui se sont engagés au sein de notre Comité syndical durant toutes ces années. Leur contribution a beaucoup compté, car ils ont porté la vision d'un territoire vivant, respecté et transmis. Des actions concrètes ont vu le jour : désimperméabilisation de cours d'école, accompagnement des agriculteurs dans la transition, protection de sites naturels, économies d'énergie, restauration d'édifices patrimoniaux, développement des pratiques pour faire l'école dehors... Autant de réalisations qui témoignent de notre attachement commun à un développement territorial équilibré, respectueux de nos richesses et tourné vers l'avenir.

Cette mandature aura aussi été marquée par l'élaboration de la future Charte du Parc pour 2026-2041. Écrire ce projet de territoire pour les quinze prochaines années représentait une responsabilité majeure. Ce fut aussi une aventure collective passionnante, faite de réflexions, de débats et d'ambition partagée pour notre territoire.

Désormais finalisé, ce travail a trouvé son aboutissement et une nouvelle étape s'ouvre. Il appartiendra aux élus de la nouvelle mandature de faire vivre cette Charte, de la traduire en actions concrètes et de lui donner toute sa portée.

Le Parc sait pouvoir compter sur l'engagement partagé de ses élus, de son équipe et de ses partenaires, avec lesquels s'écrit l'avenir du Luberon.

Dominique Santoni

Présidente du Parc naturel régional du Luberon



Le mot du Président de la Région

Terre d'équilibre entre nature, agriculture et villages, le Parc naturel régional du Luberon poursuit son engagement pour un territoire vivant et durable. En 2025, plusieurs avancées majeures ont marqué cette dynamique portée avec le soutien de la Région Sud. La prévention des incendies est restée une priorité avec la 22^e année de mobilisation de la Garde régionale forestière, rassemblant 20 gardes sur le territoire. Le Parc a également lancé le projet « Terres nourricières en plaine de Durance », destiné à mobiliser et mutualiser le foncier agricole sur cinq communes du sud Luberon afin de soutenir une agriculture locale et durable. Enfin, la révision de la Charte du Parc, approuvée par 77 communes, les intercommunalités et les deux Départements avant son vote par la Région en décembre 2025, vient fixer le cap pour les années à venir. Autant d'actions concrètes au service de l'environnement et de la qualité de vie, qui montrent une nouvelle fois l'importance de nos Parcs naturels régionaux pour notre territoire.

Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Président délégué de Régions de France

La présentation du rapport d'activité du Parc naturel régional du Luberon évolue.

Auparavant structuré selon les missions de la Charte 2009-2025, il sera désormais présenté selon les 6 défis de la Charte 2026-2041.

La Charte du Parc concrétise le projet de protection et de développement durable du territoire du Parc naturel régional du Luberon pour 15 ans. Adaptée à notre territoire et à ses enjeux, elle définit les grandes orientations partagées, fixe les objectifs à atteindre et détaille les engagements.

Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques.

La nouvelle Charte porte une ambition générale :

« La Charte #Luberon2041 a pour ambition d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Il s'agira de mettre en œuvre les transitions favorables à la bonne santé et au bien-être de notre territoire et de ses habitants et habitantes.

En 2041, nous aurons réussi à atteindre notre ambition si nous parvenons à relever les 6 grands défis. »

CHARTE 2009-2025



CHARTE 2026-2041

MISSION A

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

MISSION B

Développer et ménager le territoire

MISSION C

Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

MISSION D

Mobiliser le public pour réussir un développement durable

DÉFI 1

Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire

DÉFI 2

Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout

DÉFI 3

Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant

DÉFI 4

Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux

DÉFI 5

Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux

DÉFI 6

Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

Dernière réunion du comité de pilotage
de la révision de la Charte le 6 juin 2025.



RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC



2025, année de la consultation des collectivités territoriales et des intercommunalités

Suite à la réception de l'avis final de l'État le 7 mai 2025, ses 8 recommandations ont été intégrées au rapport de Charte et au Plan de Parc. Les modifications ont été validées le 6 juin lors de la réunion du comité syndical. Les délégués ont approuvé le projet définitif de Charte 2026-2041 à l'unanimité.

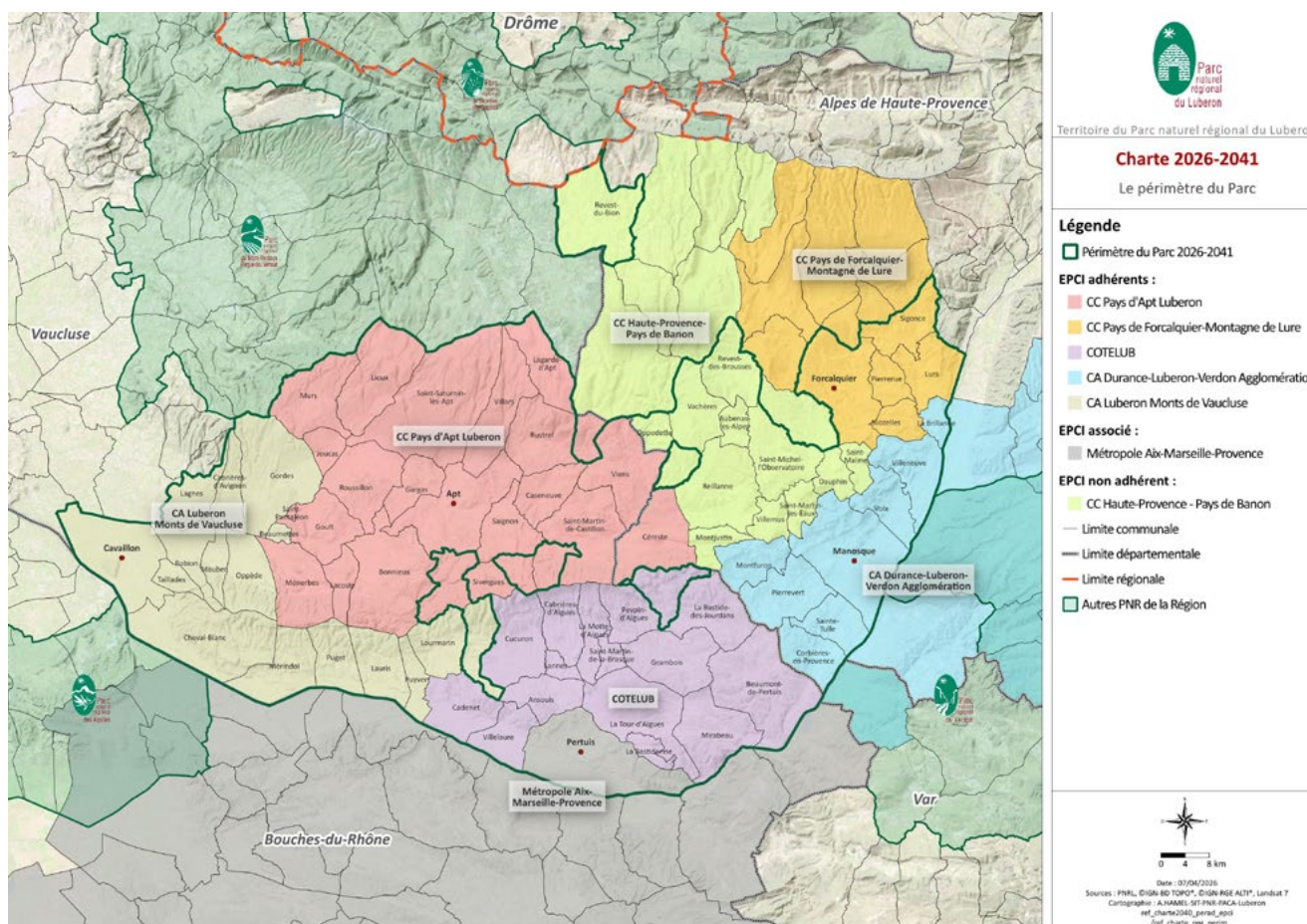
Le 30 juin, un courrier du Président de Région, adressé à toutes les collectivités situées dans le périmètre d'étude (100 communes), leur a demandé d'approuver par délibération et sans réserve le projet de Charte final ; entraînant de droit l'adhésion au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Luberon et le classement en parc naturel régional pour les 15 prochaines années.

La consultation des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre a eu lieu de juillet à début novembre et a permis de dessiner le nouveau périmètre de classement, avec 77 communes adhérentes, 5 intercommunalités et 2 Départements. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a définitivement approuvé le projet de Charte par délibération le 12 décembre.

Dernière ligne droite : la Région a envoyé officiellement au Préfet de Région la demande de renouvellement de classement pour examen par le ministère de la Transition écologique. Le territoire est désormais en attente du décret de classement, à signer par le Premier ministre en 2026.

CHIFFRES CLÉS

- Dossier de consultation des collectivités et EPCI : 17 pièces.
- 1 webinaire pour informer les secrétaires de mairie et directeurs des collectivités.
- 4 mois de consultation des collectivités.
- 23 réunions en communes et EPCI entre juillet et novembre 2025.
- 77 communes adhérentes, dont 2 nouvelles : La Motte-d'Aigues et Revest-du-Bion.



SIT des PNR Sud - <https://geo.pnrsud.fr>

FÉDÉRER LES FEMMES ET LES HOMMES POUR FAIRE TERRITOIRE

**Les forces vives du syndicat mixte de gestion du Parc naturel
régional du Luberon
Le budget**

- ORIENTATION 1** Construire une gouvernance de la transition
- ORIENTATION 2** Renforcer la cohésion territoriale et les coopérations
autour du projet Parc
- ORIENTATION 3** Développer et partager la connaissance du territoire

Réunion du comité syndical
le 4 février 2025



GOVERNANCE

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe, en 2025, 78 communes, 5 communautés de communes et d'agglomération, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• Mesures de la Charte : 1, 2.

Le Comité syndical

au 31 décembre 2025

Le syndicat mixte de gestion est administré par un comité syndical de 101 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération adhérentes. Ses membres ont voix délibérative.

Le comité syndical s'est réuni 5 fois en 2025 : 4 février, 18 mars, 6 juin, 23 septembre, 25 novembre.

Présidente : Dominique Santoni

LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES

• **Ansouis**

Titulaire : Mickaël Cavalier
Suppléant : Denis Verkin

• **Apt**

Titulaire : Gaëlle Lettéron
Suppléant : Elhadji Ndiour

• **Aubenas-les-Alpes**

Titulaire : Roland Petiet
Suppléante : Marion Pascal

• **Auribeau**

Titulaire : Vincent Demeyère
Suppléant : Roland Cicérou

• **Beaumettes**

Titulaire : Jacques Machefer
Suppléant : Éric Paguet

• **Beaumont-de-Pertuis**

Titulaire : Ghislaine Pinguet
Suppléant : Xavier Roumanie

• **Bonnieux**

Titulaire : Pascal Ragot
Suppléante : Cécile Chevalier

• **Buoux**

Titulaire : Lionel Morard
Suppléant : Rémy Landier

• **Cabrières-d'Aigues**

Titulaire : Patrick Peythieux
Suppléante : Geneviève Jean

• **Cabrières-d'Avignon**

Titulaire : Delphine Cresp
Suppléante : Sandrine Pourcel

• **Cadenet**

Titulaire : Marc Jaubert
Suppléante : Valérie Boisgard

• **Caseneuve**

Titulaire : Hélène Bleuzen
Suppléant : à désigner

• **Cavaillon**

Titulaire : Patrick Courtecuisse
Suppléant : Jean-Philippe Rivet

• **Céreste**

Titulaire : Pierrette Frimas
Suppléante : Delphine Roques

• **Cheval-Blanc**

Titulaire : Sébastien Trousse
Suppléante : Marie-Thérèse Nemrod- Bonnal

• **Corbières**

Titulaire : Jean-Luc Miola
Suppléante : Michèle Legendre

• **Cucuron**

Titulaire : Philippe Angeletti
Suppléant : Thierry Benoit

• **Dauphin**

Titulaire : Thierry Richarme
Suppléante : Camille Denis

• **Forcalquier**

Titulaire : Emmanuel Luhtringer
Suppléant : Michel Dalmasso

• **Gargas**

Titulaire : Laurent Garcia
Suppléante : Corinne Mietzker

• **Gordes**

Titulaire : Richard Kitaëff
Suppléant : Romain Ferrari

• **Goult**

Titulaire : Monique Chabaud
Suppléant : Jean-Claude Donguy

• **Grambois**

Titulaire : Alain Feretti
Suppléant : Guillaume Mazel

• **Joucas**

Titulaire : Alessandro Pozzo
Suppléant : Olivier Laubron

• **La Bastide-des-Jourdans**

Titulaire : Michel Bestagno
Suppléante : Béatrice Vincent

• **La Bastidonne**

Titulaire : Jacques Decuignières
Suppléant : Vincent Martin

• **La Brillanne**

Titulaire : Sabrina Caire
Suppléant : Christophe Renard

• **La Tour-d'Aigues**

Titulaire : Grigori Germain
Suppléante : Mariane Domeizel

• **Lacoste**

Titulaire : Alexandra Moretti
Suppléante : Monique Paquin

• **Lagarde-d'Apt**

Titulaire : Solange Fouvet
Suppléant : Bruno Bonnet

• **Lagnes**

Titulaire : Véronique Milési
Suppléant : Jacques Grangier

• **Lauris**

Titulaire : Serge Vanneyre
Suppléant : Thierry Dernis

• **Limans**

Titulaire : Céline Mosteiro
Suppléant : Jérémy Chaud

• **Lioux**

Titulaire : Thierry Garcin
Suppléant : Grégory Clop

• **Lourmarin**

Titulaire : Jean-Pierre Pettavino
Suppléante : Adeline Le Baron

• **Lurs**

Titulaire : Karine Masse
Suppléante : Jacqueline Ladet

• **Manosque**

Titulaire : Valérie Peisson
Suppléant : Ismail El Ouadghiri

• **Maubec**

Titulaire : Jean-François Dubois
Suppléant : Jean-Louis Boquis

• **Ménerbes**

Titulaire : Patrick Merle
Suppléant : Éric Arias

• **Mérindol**

Titulaire : Mireille Sueur
Suppléant : Sandro Kermarrec

• **Mirabeau**

Titulaire : Laurence de Luze
Suppléant : Bernard Labbaye

• **Montfuron**

Titulaire : Sylvain D'Apuzzo
Suppléant : Gérard Guillot

• **Montjustin**

Titulaire : Jérôme Pellegrin
Suppléant : Mathias Guibert

• **Murs**

Titulaire : Catherine Nollet
Suppléante : Marie-Ève Petit De La Rodière

• **Niozelles**

Titulaire : Jacques Pensa
Suppléante : Martine Lagrange

• Oppède

Titulaire : Jean-Pierre Gérard
Suppléant : Yoann Pobes

• Oppedette

Titulaire : Grégory Ballin
Suppléante : Françoise Morsel

• Pertuis

Titulaire : Valérie Bardisa
Suppléante : Virginie Legrand

• Peypin-d'Aigues

Titulaire : Antoine
Scardamaglia
Suppléant : Sylvain Rakowitz

• Pierrerue

Titulaire : Kévin Rolando
Suppléante : Agnès Guerrini

• Pierrevert

Titulaire : Bernard Briffault
Suppléant : Jean-Philippe Fontana

• Puget

Titulaire : Antoine Heil
Suppléante : Amélie Jean

• Puyvert

Titulaire : Yolande Primo
Suppléant : Christophe Mourey

• Reillanne

Titulaire : Marion Andlauer
Suppléant : Fabien Gervais-Briand

• Revest-des-Brousses

Titulaire : Michel Gasquet
Suppléante : Julie Monta

• Robion

Titulaire : Michel Nouveau
Suppléant : Alain Largeron

• Roussillon

Titulaire : Michel Malivel
Suppléant : Lionel Tribollet

• Rustrel

Titulaire : Anne-Marie Loison
Suppléante : Ghislaine Pey

• Saignon

Titulaire : François Dupoux
Suppléant : Christophe Slek

• Sainte-Tulle

Titulaire : Georges Fauconneau
Suppléante : Rosa Cerciello

• Saint-Maime

Titulaire : Didier Champourlier
Suppléant : Nicolas De Clercq

• Saint-Martin-de-Castillon

Titulaire : Charlotte Carbonnel
Suppléant : Laurent Bertel

• Saint-Martin-de-la-Brasque

Titulaire : Patrice Varaire
Suppléante : Joëlle Richaud

• Saint-Martin-les-Eaux

Titulaire : Marie-Élisabeth Chrisostome
Suppléant : Romain Pochet

• Saint-Michel-l'Observatoire

Titulaire : Béatrice Terrasson
Suppléante : Pascale Riera

• Saint-Pantaléon

Titulaire : Luc Mille
Suppléante : Aurélie Garreta

• Saint-Saturnin-lès-Apt

Titulaire : Gilles Landrieu
Suppléante : Marina Augier

• Sannes

Titulaire : Paul Copete
Suppléant : Benjamin Barnouin

• Sigonce

Titulaire : Marc Bottero
Suppléante : Joselyne Belzunce

• Sivergues

Titulaire : Dominique Pessemsse Holdowicz
Suppléante : Sylvia Steinle

• Taillades

Titulaire : Bérengère Loisel-Montagne
Suppléant : Jean-Louis Delpiano

• Vachères

Titulaire : Sergio Illovaisky Cano
Suppléant : Jérémy Reynier

• Viens

Titulaire : Vivianne Dargery
Suppléante : Isabelle Hoang

• Villars

Titulaire : Pierre Even
Suppléante : Magalie Vanel

• Villelaure

Titulaire : Richard Rouzet
Suppléant : Claude Berton

• Villemus

Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléante : Françoise Bernini

• Villeneuve

Titulaire : Roland Giraud
Suppléante : Isabelle Filhol

• Volx

Titulaire : Catherine Gay
Suppléant : Philippe Daumas

LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL RÉGIONAL

Titulaire : Christophe Madrolle
Suppléant : Jean-Pierre Serrus

Titulaire : Jacqueline Bouyac
Suppléante : Anne Claudius-Petit

Titulaire : Georges Botella
Suppléante : Bénédicte Martin

Titulaire : Jean-Pierre Richard
Suppléant : Ludovic Perney

Titulaire : Jean Aillaud
Suppléante : Claire Aragones

Titulaire : Solange Ponchon
Suppléant : Georges Cristiani

Titulaire : Cyril Juglaret
Suppléante : Sylvaine Di Caro

Titulaire : Christian Girard
Suppléant : Thierry d'Aigremont

Titulaire : Valérie Delpech
Suppléante : Bénédicte Auzanot

LES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

• Alpes de Haute-Provence

Titulaire : Marion Magnan
Suppléant : Michel Dalmasso

Titulaire : Laurie Sardella
Suppléant : Jacques Bres

Titulaire : Élisabeth Jacques
Suppléant : Camille Galtier

• Vaucluse

Titulaire : Élisabeth Amoros
Suppléant : Christian Mounier

Titulaire : Suzanne Bouchet
Suppléante : Marielle Fabre

Titulaire : Jean-François Lovisolo
Suppléant : Fabrice Tocabens

Titulaire : Florelle Nougier
Suppléant : Nicolas Humbert

Titulaire : Dominique Santoni
Suppléant : Patrick Merle

Titulaire : Noëlle Trinquier
Suppléante : Myriam Silem

LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

• Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

Titulaire : Frédéric Sacco
Suppléant : Christian Bellot

• Communauté de communes Sud Luberon (Cotelub)

Titulaire : Catherine Serra
Suppléant : Jean-Marc Brabant

• Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo)

Titulaire : Gilles Megis
Suppléant : Jérôme Dubois

• Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML)

Titulaire : Christian Chiapella
Suppléante : Nadine Curnier

• Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMV)

Titulaire : Jean-Philippe Rivet
Suppléante : Claire Aragones

LES INVITÉS

- Préfet coordonnateur
- Sous-préfets des arrondissements d'Apt et de Forcalquier
- Représentante du Trésor public
- Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE)
- Représentants de la métropole Aix-Marseille-Provence et de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon
- Techniciens de l'État et des collectivités (Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Conseils départementaux)

LES PARTENAIRES

- Président honoraire du Parc
- Présidents des chambres consulaires 04 et 84
- Représentant du Conseil économique, social et environnemental de la Région
- Président du Conseil scientifique
- Représentant du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière de Vaucluse
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Retrouvez toutes
les délibérations du Parc
sur www.parcduluberon.fr



Cliquez sur le
picto « flèche »
à droite de
l'écran puis sur
« Délibérations ».

Composé de 33 membres, le Bureau syndical du Parc assure la gestion courante. Il s'est réuni 2 fois en 2025 : 29 avril et 14 octobre.

Présidente : Dominique Santi

LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Patrick Courtecuisse**,
Vice-président du Parc
- Manosque, **Valérie Peisson**,
Vice-présidente du Parc
- Pertuis, **Valérie Bardisa**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Auribeau, **Vincent Demeyère**
- Buoux, **Lionel Morard**
- Cabrières-d'Aigues, **Patrick Peythieux**
- Cabrières-d'Avignon, **Delphine Cresp**
- Corbières, **Jean-Luc Miola**
- Dauphin, **Thierry Richarme**
- La Bastidonne, **Jacques Decuignières**
- La Bastide-des-Jourdans, **Michel Bestagno**
- Lagnes, **Véronique Milési**
- Lurs, **Karine Masse**
- Ménerbes, **Patrick Merle**
- Oppède, **Jean-Pierre Gérault**
- Pierrevet, **Bernard Briffault**
- Pierrerue, **Kevin Rolando**

- Saignon, **François Dupoux**
- Sainte-Tulle, **Georges Faucouneau**
- Saint-Martin-de-Castillon, **Charlotte Carbonnel**, *Vice-présidente du Parc*
- Saint-Michel-l'Observatoire, **Béatrice Terrasson**
- Viens, **Viviane Dargery**

LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL RÉGIONAL

- **Jean Aillaud**, *Vice-président du Parc*
- **Christophe Madrolle**
- **Solange Ponchon**

LES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

- **Marion Magnan**

VAUCLUSE

- **Élisabeth Amoros**
- **Noëlle Trinquier**, *Vice-présidente du Parc*

LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION

- CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, **Christian Chiapella**
- Durance Luberon Verdon Agglomération, **Gilles Megis**

LES INVITÉS

- Préfet coordonnateur
- Sous-préfets des arrondissements d'Apt et de Forcalquier
- Représentante du Trésor public
- Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE)
- Techniciens de l'État et des collectivités (Dréal, Conseil régional, Conseils départementaux)

LES PARTENAIRES

- Présidents des chambres consulaires 04 et 84

Les commissions et autres instances

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs.

Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

COMMISSION « FINANCES »

- Président : **Jean Aillaud**
La commission s'est réunie 3 fois en 2025 : 22 janvier, 28 mai, 13 octobre.

COMMISSION « AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, ÉCONOMIE RESPONSABLE, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL »

- Président : **Patrick Courtecuisse**
- Le comité de pilotage du Projet alimentaire territorial s'est réuni le 21 janvier.
- Le comité de pilotage du stage « Alimentation durable dans la Ville d'Apt » s'est réuni le 31 janvier et le 11 décembre.

- Le comité de pilotage du réseau « De la ferme à ta cantine » s'est réuni le 4 juin.
- Le comité de pilotage « Terres nourricières en plaine de de Durance » s'est réuni le 11 juin.
- La commission « Agréments marque Valeurs Parc et géopartenaires » s'est réunie le 18 juin.
- Le comité de pilotage « La Thomassine » s'est réuni le 18 septembre et le 16 décembre.
- Le comité des partenaires du Projet alimentaire territorial s'est réuni le 21 novembre.
- Les comités de pilotage « Espace valléen » et « Avenir Montagne Ingénierie » se sont réunis le 10 décembre.
- Le comité technique « Espaces Sites et Itinéraires » s'est réuni le 5 décembre.

COMMISSION « MOBILISATION DES PUBLICS »

- Présidente : **Charlotte Carbonnel**
La commission s'est réunie 2 fois en 2025 : 7 mars, 17 septembre.
- La sous-commission « Éducation public scolaire et Accueils collectifs de mineurs » s'est réunie le 19 mai.

COMMISSION « PATRIMOINE CULTUREL, AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »

- Présidente : **Valérie Peisson**
L'inter-commissions Aménagement/Biodiversité/Agriculture s'est réunie 4 fois en 2025 : 7 juillet, 3 et 13 octobre, 20 novembre.

COMMISSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIE URBAINE »

• Présidente : **Noëlle Trinquier**

La commission s'est réunie 2 fois en 2025 : 24 avril, 20 novembre.

- Le comité de pilotage « Luberon Labo Vélo » s'est réuni le 28 novembre.
- Le comité de pilotage PPTÉE (Plan de paysage Transition énergétique et écologique) s'est réuni le 6 mars et le 9 septembre.
- Le comité de pilotage SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon énergie-eau) s'est réuni le 13 novembre.

COMMISSION « BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE, RESSOURCES NATURELLES »

• Président : **Christian Chiapella**

- Ateliers de concertation du « Plan de massif pour la protection des forêts contre l'incendie », présidé par Alain Feretti : 18 juin à Revest-des-Brousses et Montfuron, 7 juillet à Villeneuve et Pierrerue.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Massif du Luberon », s'est réuni le 22 janvier.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Rochers et combes de Monts de Vaucluse », présidé par Gilles Landrieu, s'est réuni le 22 janvier.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Adrets de Montjustin – Craux, rochers et crêtes de Volx », présidé par Pierre Pourcin, s'est réuni le 11 mars.
- Le comité de pilotage « Montagne de Lure » s'est réuni le 13 mai.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Le Calavon et l'Encrème », présidé par Didier Perello, s'est réuni le 2 décembre.
- Le groupe technique du « SIT zones humides » s'est réuni le 15 janvier.
- Le groupe de travail sur la valorisation de l'ENS « Les près des Poulivets » s'est réuni le 25 mars.
- Le comité de pilotage de l'ENS « Les zones humides du Calavon aval » s'est réuni le 28 avril.
- Le groupe de travail « Ressource-COECEAU » du SAGE du Calavon-Coulon s'est réuni le 26 février.
- Le comité de pilotage « Suivi bilan PGRE du 04 » s'est réuni le 21 juin.
- Le groupe de travail « Risque » du SAGE du Calavon-Coulon s'est réuni le 9 décembre.
- Le groupe de travail « Ressource » du SAGE du Calavon-Coulon s'est réuni le 10 décembre.
- La Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du Calavon-Coulon, présidée par Didier Perello, s'est réunie le 16 décembre.

- Le comité consultatif de la Réserve naturelle géologique du Luberon, présidé par la Sous-préfète d'Apt, s'est réuni le 20 mars.

COMMISSION UNESCO

• Présidente : **Viviane Dargery**

La commission ne s'est pas réunie en 2025.

COMITÉ DE PILOTAGE « RÉVISION DE LA CHARTE #LUBERON2040 »

Il regroupe les membres du Comité syndical et les représentants des communes non adhérentes comprises dans le périmètre d'extension.

Il s'est réuni 1 fois en 2025 : 6 juin.

CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle s'est réunie le 17 octobre dans le cadre du Plan de paysage Transition énergétique et écologique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

• Président : **Thierry Tatoni**

Il s'est réuni 4 fois en 2025 : 26 mars, 25 avril, 8 juillet, 23 septembre.

Composé de 28 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences de la nature et sciences sociales), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une instance consultative inscrite dans la Charte du Parc.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Le syndicat mixte de gestion du Parc employant plus de 50 agents, un comité social territorial local a été créé en 2022. Composé de 3 élus du Parc (+ 3 suppléants) et de 3 représentants du personnel (+ 3 suppléants), le CST est compétent pour l'ensemble des agents et sur toutes les questions collectives relatives à l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines du Parc. Il s'est réuni 4 fois en 2025 sur les sujets suivants :

- complémentaire santé prévoyance, tableau des effectifs, apprentissage (4 mars) ;
- tableau des effectifs (12 mars) ;
- modification de l'organigramme, tableau des effectifs (20 mai) ;
- tableau des effectifs, adhésion au dispositif risques santé du CDG84 (18 novembre).



Le 24 juin 2025 : renouvellement de la convention de mécénat pour 2025-2027 entre Géométhane et le Parc naturel régional du Luberon, avec Jean-Michel Noé et Dominique Santoni, afin de poursuivre nos actions à La Thomassine et dans le site Natura 2000 du Luberon oriental.



Le 26 septembre 2025 : signature d'une convention de partenariat entre le Parc naturel régional du Luberon et la Société du Canal de Provence à La Thomassine (voir aussi page 25).



Le Parc du Luberon a participé à la Rencontre locale des Sociétaires du Crédit Agricole Alpes Provence le 16 octobre à Lourmarin, avec une table-ronde autour des équilibres essentiels entre eau, santé et tourisme.

L'équipe technique du Parc

au 31 décembre 2025

DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • Isabelle Bayonnette • Julien Briand • Patrick Cohen • Arnoul Hamel • Solgne Louis • Aline Salvaudon • Jérémie Texier

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Dominique Denais, assistante

SYSTÈMES D'INFORMATION, ÉVALUATION DE LA CHARTE

Système d'information territorial (SIT PNR SUD), suivi du territoire et informatique

- Arnoul Hamel, responsable
- Muriel Krebs, technicienne

ASSISTANTE DE DIRECTION, ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES, RÉVISION DE LA CHARTE

- Caroline Tissandier, chargée de mission

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle
En charge de la gestion des espaces naturels ; animation de la commission ; animation du Conseil scientifique ; coordination de la Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure ; coordination des ABC du Parc

ESPACES NATURELS

- Nans Baïssset, chargé de mission Loup, Natura 2000
- Mathieu Berson, chargé de mission Natura 2000, agro-environnement
- Sophie Bourlon, chargée de mission, Natura 2000, pastoralisme
- Lilian Car, chargé de mission forêt, Natura 2000
- Quentin Egenschwiller, animateur Natura 2000, technicien biodiversité
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc
- 20 gardes régionaux forestiers en juillet-août

Eaux et rivières

- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Magali Jameux, chargée de mission eaux et rivières et animation du SAGE du Calavon-Coulon
- Simon Vittoz, chargé de mission ressource en eau

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordination de la mission géologie, conservateur de la RNGL, délégué Géoparc

- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
Architecte du patrimoine ; coordination du conseil architectural ; animation de la commission ; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
- Aurélie Gabon, chargée de mission urbanisme et aménagement durable
- Jérémie Haye, architecte
- Alice Lombard, architecte
- Élodie Menc, chargée de mission architecture, urbanisme, paysage
- Coline Phily, architecte du patrimoine
+ 9 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Mathias Meignan, rénovation, écoconstruction, aménagement durable

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

- Daniel Oberlé

CHARTRE SIGNALÉTIQUE

- Nicolas Bouëdec, chargé de mission

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Thibaud Rault, chargé de mission

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON : SEDEL ÉNERGIE ET EAU

- Samuel Bousquet, conseiller en énergie-eau partagé
- Pascal Piedagnel, conseiller en énergie-eau partagé
- Christophe Schenck, conseiller en énergie-eau partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie-eau partagé

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Isabelle Bayonnette, responsable de pôle
En charge du projet Avenir Montagne Ingénierie, du développement territorial et de l'économie responsable ; animation de la commission

AGRICULTURE DURABLE

- Morgane Fruchart, chargée de projet Terres Nourrières en plaine de Durance
- Léa Garreau chargée de mission agroécologie, promotion des produits et filières du Luberon, marque Valeurs Parc

- Julie Rigaux, chargée de mission Projet alimentaire territorial

ÉCOTOURISME

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature, espaces sites itinéraires, Avenir Montagne Ingénierie, coordination interparc Chemins des Parcs (également rattaché à la mission espaces naturels)

LA THOMASSINE-VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

- Clara Peltier, coordination et cheffe de culture
- Mohamed Nahal, accueil, visites et jardins
- Luis Llamas, entretien des vergers

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
En charge du public scolaire ; coordination des intervenants pédagogiques ; animation du Conseil territorial ; animation de la commission

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, animateur du réseau et formation des accueils collectifs de mineurs, accueil jeunes sur sites Château et La Thomassine
- Poste à pourvoir, chargée de mission public scolaire, animation des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales
- + Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS, RELAIS DU PARC

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Fabienne Cloarec, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubert et Ouarda Chouati, complément accueil

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Bouëdec, chargé de mission écologie urbaine et changement climatique, animation de la commission

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Jérémie Texier, responsable de pôle
En charge des finances et du budget ; mécénat ; animation de la commission

RESSOURCES HUMAINES, RECETTES

- Marie-Line Desprès, chargée de mission

COMPTABILITÉ

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel

COMMANDE PUBLIQUE

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage

ASSISTANTES DE PÔLE

- Ouarda Chouati
- Patricia Joubert

EMPLOIS PERMANENTS

ARRIVÉES ET MOBILITÉ INTERNE

- **Lilian Car** : chargé de mission « forêt et Natura 2000 », nommé stagiaire au 1^{er} juillet (était auparavant en contrat de projet) - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Léa Garreau** : chargée de mission « agroécologie », arrivée au 1^{er} avril - Pôle Agriculture et Tourisme durables, Développement territorial
- **Magali Jameux** : chargée de mission « eaux et rivières et animation du SAGE Calavon-Coulon » depuis le 20 janvier - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Caroline Tissandier** : assistante de direction, nommée stagiaire au 1^{er} juin (était auparavant en contrat de projet) - Direction

DÉPARTS

- **Julien Baudat-Franceschi** : mutation externe en mai - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Fanny Tomasi** : mutation externe en août - Pôle Affaires générales

CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2025)

- **Nans Baïssat** : contrat de projet « chargé de mission Loup et Natura 2000 » à compter de juillet - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Fabienne Cloarec** : CDD remplacement congé longue maladie « accueil Maison du Parc » à compter de mai - Pôle Mobilisation des publics
- **Quentin Egenschwiller** : contrat de projet « animateur Natura 2000, technicien espaces naturels » à compter de septembre - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Lucie Foulet** : contrat d'apprentissage « environnement » à compter de septembre - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Garde régionale forestière** : 1 coordonnatrice du 1^{er} juin au 5 septembre et 19 jeunes en contrats saisonniers

(23 juin au 31 août) - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles

- **Daniel Oberlé** : CDD 3 ans « agent technique et gardiennage Château » à compter de juillet - Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique
- **Christophe Schenck** : contrat de projet « conseiller en énergie-eau partagé » à compter de septembre - Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique
- **Simon Vittoz** : contrat de projet « gestion de la ressource en eau » à compter d'août - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Mona Espanel** : fin de contrat de projet « éducation, ABC » le 30 octobre - Pôle Mobilisation des publics
- **Jean-Fabrice Julien** : fin de CDD « ouvrier agricole La Thomassine » le 31 mai - Pôle Agriculture et Tourisme durables, Développement territorial
- **Christine Frézard** : fin de CDD « assistante de pôle » le 31 mai - Pôle Affaires générales
- **Rachel La Providence** : fin de CDD remplacement congé longue maladie « accueil Maison du Parc » le 26 mars - Pôle Mobilisation des publics
- **Julia Mayaudon** : fin de CDD « conseillère en énergie-eau partagée » le 20 juillet - Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique

VOLONTAIRES SERVICES CIVIQUES

- **Aurore Perrad** : VSC 6 mois « suivi du Vautour percnoptère » - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Adèle Reynier** : VSC 8 mois « zones humides et biodiversité aquatique » - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Lola Salmon** : VSC 8 mois « valorisation culturelle du site de La Thomassine » - Pôle Agriculture et Tourisme durables, Développement territorial

STAGIAIRES ÉTUDIANTS

Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles

Évaluation des effectifs d'une population de chamois du Luberon oriental (Volx et Villeneuve), mars à août : **Gabriel Maubert**
Plan de gestion écologique du domaine du Château de l'environnement, avril à août : **Eva Ouillon**

Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique

Concertation et lancement du projet Plan de paysage Transition énergétique et écologique (PPTÉE), avril à octobre : **Luana Le Stir**

Accompagnement paysage pour le PPTÉE, mai à août : **Emma Brosion**

Pôle Agriculture et Tourisme durables, Développement territorial

Diagnostic agricole des grandes cultures, mars à août : **Axelle Bernard**

Offre numérique Chemins des Parcs en Luberon, mars à juin : **Coralie Cales**
Offre numérique Chemins des Parcs en interparc, mars à août : **Elena Perrin**

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt :

- Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Raphaël Loiseau** (SIT PNR SUD) et **Laure Reynaud** (écotourisme)
- Syndicat intercommunaire de rivière Calavon-Coulon (Sirc)

Au Château de l'environnement à Buoux :

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO) et Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

À La Thomassine à Manosque :

- Association Am'api04



Nicole Villemus, agente d'accueil au Parc du Luberon, nous a quittés en juillet 2025. Elle était depuis vingt-sept ans le sourire, la jovialité et la voix chantante qui accueillait visiteurs et partenaires à la Maison du Parc. Les élus et l'équipe du Parc ont exprimé leur tristesse et lui ont rendu hommage lors du comité syndical du 23 septembre.



Voir le trombinoscope de l'équipe du Parc : www.parcduluberon.fr/trombinoscope

Le budget du Parc 2025

Élu référent : Jean Aillaud
Contact : jeremy.texier@parcduluberon.fr

LES RECETTES

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement :

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes, EPCI adhérents) et d'une dotation de l'État ;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple) ;
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

Total 7 157 975 €

Fonctionnement 4 567 934 €

Investissement 2 590 041 €

LES DÉPENSES

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent : celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

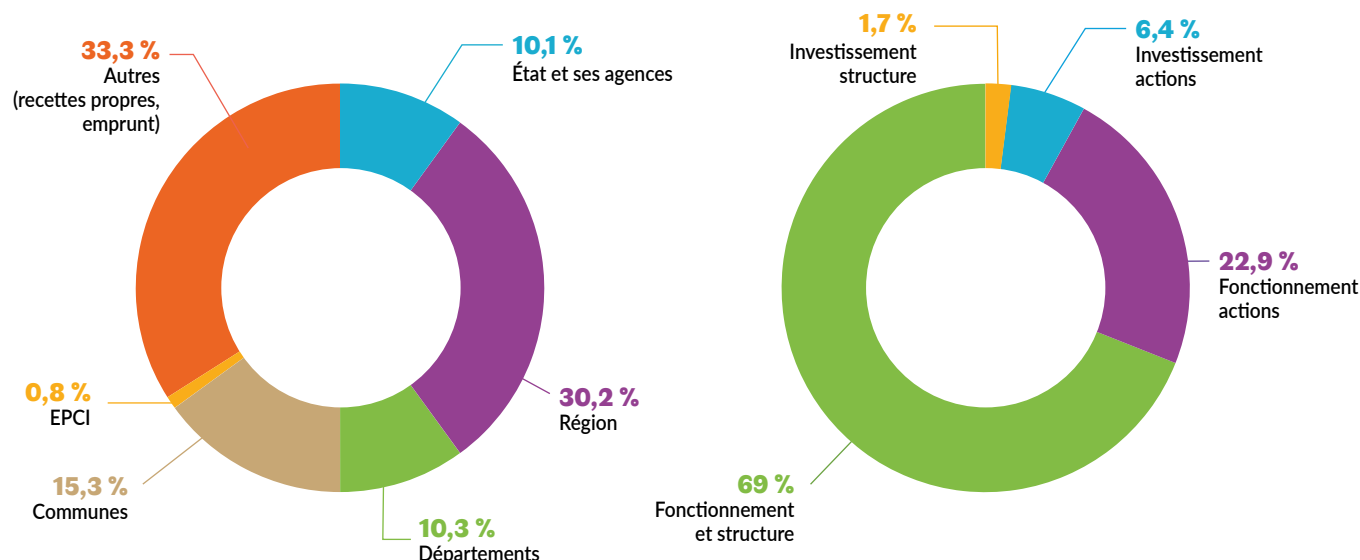
En 2025, les dépenses de personnel représentent 60 % des dépenses réelles de fonctionnement : pour mettre en œuvre sa Charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

Total 4 750 976 €

Fonctionnement 4 368 438 €

Investissement 382 538 €

L'écart entre les recettes et les dépenses résulte du versement au Parc en 2025 de l'emprunt contracté pour les travaux prévus au Château de l'environnement à hauteur de 1 985 241 €.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

Créée en 2019 (loi de finances), la dotation budgétaire de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité vise à soutenir financièrement les communes rurales dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité. En bénéficiant des communes classées en parc naturel régional ou en zone Natura 2000. **En 2025, 66 communes du Parc ont bénéficié d'une enveloppe globale de 1 012 225 €, soit 9 % de plus qu'en 2024** (l'État avait versé 926 901 € de DSCAR à 66 communes adhérentes au Parc).

Réunis en comité syndical le 18 mars 2025, les élus du Parc ont voté une délibération pour solliciter auprès des communes bénéficiaires de cette dotation une contribution volontaire au Parc de 20 % de l'enveloppe qui leur est attribuée par l'État. **Plusieurs Parcs naturels régionaux en région Sud et en France perçoivent une participation communale pour financer des actions qu'ils portent.**

COHÉSION TERRITORIALE ET COOPÉRATION

Actions du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Interparc Sud)

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux 9 Parcs (Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon) de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2025, de nombreuses actions ont été menées par les groupes de travail thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc et de la Région), dont certaines sont illustrées ci-après.



Assemblée générale de l'association Réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 12 février à Carpentras.



Réalisation de 10 roll-ups (pour chaque Parc et pour la Région), afin de mettre en valeur le site des Observatoires photographiques des paysages



<https://paysages.pnrsud.fr>



Le Parc du Luberon a accompagné, pour le compte du Réseau des Parcs, la création du site CACSUD, en collaboration avec le GREC-Sud et la Région. Ce nouveau site internet présente une cartographie de l'action climatique en région et des retours d'expériences en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique



<https://cacsud.grec-sud.fr>



Stand interparc lors de « Label Fête » du Parc naturel régional du Verdon le 5 octobre à Moustiers-Sainte-Marie.



En 2025, l'amélioration technique de Chemins des Parcs s'est focalisée sur le déploiement de l'offre en ligne (521 itinéraires, soit +34) et le paramétrage personnalisé du module outdoor (mise en ligne des premiers itinéraires de canoë-kayak).

La mission de community management des deux réseaux sociaux s'est poursuivie avec une belle progression des abonnés, atteignant 8 142 sur Facebook et 830 sur Instagram à fin 2025.

Une photographe outdoor, Florine Tournier, a été missionnée pour des reportages photo au printemps et à l'automne dans les 9 Parcs de la région, pour pouvoir disposer d'une photothèque commune et conforme à la qualité attendue sur les réseaux sociaux.

Enfin, une nouvelle série de podcasts « Les chemins nous parlent » a été réalisée par Chloé Sanchez, avec un épisode à la découverte des orthoptères dans le Luberon : « Quand la terre stridule, frotte, gratte ».



www.cheminsdesparcs.fr



@cheminsdesparcs

CHIFFRES CLÉS

- Budget de fonctionnement 50 000 € et budget d'investissement 12 500 € financés à 80% par la Région.
- Dominique Santoni est trésorière de l'association.
- Des binômes président/directeur dans chaque Parc sont référents pour chaque thématique. En Luberon, la présidente et la directrice du Parc sont référentes sur la thématique « énergie ».
- 2 postes mutualisés en tourisme durable et marque Valeurs Parc tourisme + mutualisation des compétences en information géographique.
- Mesures de la Charte : 3, 4.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Forum régional du tourisme durable et de l'écotourisme organisé par l'interparc tourisme en lien avec le Comité régional de tourisme, le 14 octobre à Châteauneuf-le-Rouge (13), sur le thème « Renforcement du lien entre tourisme et habitants ».



À écouter ici : www.parcduluberon.fr/le-parc/je-connaiss-mieux-le-parc/podcasts

Géoparc mondial Unesco du Luberon : carte verte !



En 2025, le territoire du Luberon a accueilli deux évaluateurs internationaux (Italie et Belgique) pour le renouvellement de sa reconnaissance en tant que Géoparc mondial Unesco. Illustrée par des visites de géosites, musées, sites protégés et partenaires à Apt, Cadenet, Cucuron, Gargas, Gordes, Roussillon, Saignon et Viens, l'évaluation a porté essentiellement sur les actions de valorisation, de gestion et de sensibilisation menées ici en lien avec le géotourisme. À l'issue de cette mission, le Conseil des Géoparcs mondiaux Unesco a renouvelé le statut pour 2026-2029 avec l'octroi d'une carte verte.

• Mesures de la Charte : 3, 4, 7.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ;
pauline.coster@parcduluberon.fr



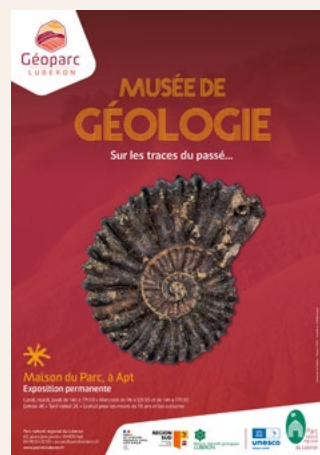
Géoparc mondial Unesco du Luberon : création d'une identité visuelle

Lors de la précédente évaluation du Géoparc mondial Unesco du Luberon, le manque de visibilité des actions du Géoparc avait été souligné. Un logo et une identité visuelle dédiée ont par conséquent été créés en 2025, afin de valoriser la reconnaissance « Géoparc mondial Unesco », qui est la fierté du territoire, et identifier les actions engagées pour reconnecter les humains à la Terre et promouvoir le patrimoine géologique du Luberon.

Le logo a été progressivement intégré aux supports de communication, aux panneaux de géosites (voir page 47) et aux outils destinés aux géopartenaires.



Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



Vie du réseau des géoparcs mondiaux Unesco

En 2025, le Géoparc du Luberon a participé aux réunions du Comité national des Géoparcs de France et à plusieurs rencontres stratégiques. Le 6 mars, une rencontre avec la Délégation permanente de la France auprès de l'Unesco a permis de discuter des perspectives de collaboration et des enjeux liés à la francophonie, renforçant la visibilité et l'influence du réseau français des Géoparcs. En novembre, les 10 Géoparcs français ont été accueillis au Sénat pour une rencontre historique (photo ci-contre). L'objectif : présenter les actions des Géoparcs mondiaux Unesco aux parlementaires et demander leur inscription dans le code de l'environnement en tant qu'aires protégées.

Contact : stephane.legal@parcduluberon.fr



CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Inventaire permanent de la biodiversité

Élu référent : Christian Chiapella

Les agents du Parc ainsi que divers partenaires collectent, tout au long de l'année et au fil de leurs missions, de nombreuses observations naturalistes. Ces observations sont saisies dans « Géonature », la base de données des Parcs de la région, et pour certains suivis floristiques dans la base « Simethis » du Conservatoire botanique national. Les deux bases reversent ensuite leurs données à la plateforme régionale Silene.

Les objectifs de l'inventaire permanent :

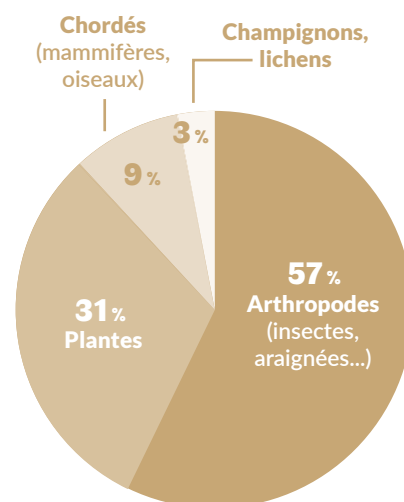
- compléter et renouveler la connaissance de la biodiversité des espaces naturels, agricoles ou urbanisés ; démarche d'autant plus importante dans un contexte de déclin de la biodiversité ;
- consulter ces bases de données actualisées dans le cadre d'avis sur des projets d'aménagement, ou pour l'élaboration de plans de gestion d'espaces naturels par exemple.

En 2025, ce sont en tout 16 692 observations qui ont été produites sur le territoire Luberon-Lure, pour 2 479 espèces ou sous-espèces différentes. Avec par exemple 5 185 plantes, 4 067 insectes et 3 210 oiseaux observés ou entendus, puis notés.

Cette année, la donnée naturaliste a été en forte augmentation, notamment grâce aux Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC, voir page 59).

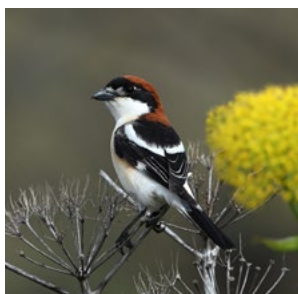
• Mesures de la Charte : 5, 6, 19.

Contact : laurent.michel@parcduluberon.fr



Taupin violacé

Très rare coléoptère lié aux très vieux arbres avec des cavités à leur pied. Découvert à Viens et Saint-Martin-de-Castillon.



Pie-grièche à tête rousse

Passereau insectivore rare et vulnérable. Retrouvé sur les Craux de Mane.



Écrevisse à pattes blanches

Rare et très vulnérable écrevisse indigène de l'Aiguebrun.



Chamois

Suivi populationnel dans le secteur des rochers de Volx.



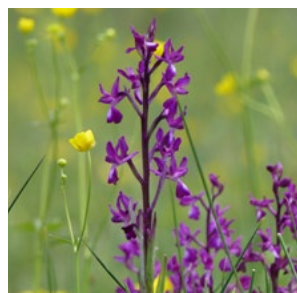
Vipère d'Orsini

Serpent très rare, menacé et emblématique de la montagne de Lure.



Barbeau méridional

Rare espèce des rivières méridionales de bonne qualité.



Orchis à fleurs lâches

Cette orchidée assez rare été retrouvée à Reillanne et à Céreste en 2025, dix ans après la dernière observation.



Hespérie de l'Herbe-au-vent

Papillon rare découvert sur le Petit Luberon, dont la chenille est liée au phlomis, plantes elles aussi peu communes.

Conservation de la biodiversité cultivée : partenariats scientifiques de La Thomassine

Élu référent : Patrick Courtecuisse

En 2025, les partenariats ont été relancés avec les partenaires scientifiques. La Thomassine est membre du comité de pilotage du réseau national scientifique et technique « Prunus » animé par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Le site a également fourni des fruits à l'INRAE pour le projet « Diver'Act », qui vise à en étudier les propriétés pour la transformation. Créé en collaboration avec l'INRAE, le verger de pêcheurs a fait l'objet d'une visite technique en août 2025 et accueille depuis septembre une station de suivi agrométéorologique installée en partenariat avec la Société du Canal de Provence (SCP).

La Thomassine a participé au projet REPPER (porté par le Conservatoire méditerranéen partagé), qui vise à relancer la commercialisation de la prune Perdrigone. La Thomassine a notamment fourni des greffons de variétés anciennes et rares.

CHIFFRES CLÉS

- 4 jours dédiés à la collaboration scientifique en 2025 :
 - Le 17 juin : portes ouvertes du Groupe de recherche en agriculture biologique (GRAB) à Avignon.

- Du 18 au 20 juin : 3^e rencontres des acteurs des ressources phytogénétiques organisées par le GEVES (Groupe pour l'étude des variétés et des semences) à Lille.
- 1 station sismique installée sur le site avec l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).



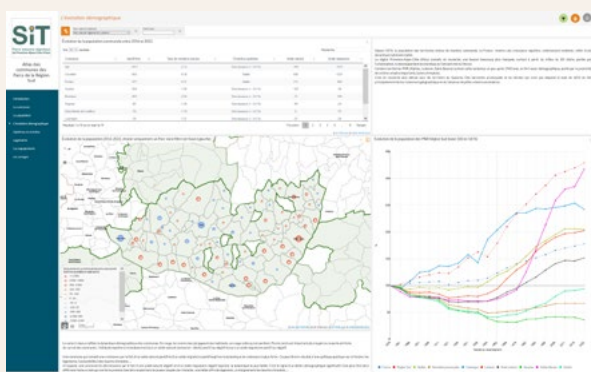
- 1 station agrométéorologique installée avec la Société du Canal de Provence (SCP).
- Mesures de la Charte : 5, 6, 21.

Cofinanceurs : Ville de Manosque, SCP, IRSN, Parc du Luberon.

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr

Atlas des communes des Parcs naturels régionaux

Cette application de type tableau de bord permet de consulter les principaux indicateurs socio-économiques des communes adhérentes aux Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle fournit ainsi aux élus, agents et partenaires, des informations officielles et homogènes à l'échelle de chaque commune pour alimenter études, rapports ou discours.



À découvrir sur
<https://sit.pnrsud.fr/>
interparc-atlas-commune

CHIFFRES CLÉS

- 9 Parcs naturels régionaux.
- 379 communes.
- 7 pages : commune, population, évolution démographique, diplômes et activités, logements, équipements, zonages.
- + de 100 indicateurs : analyses cartographiques, tableaux, camemberts, courbes et diagrammes).
- Mesure de la Charte : 6.

Financé à 100% par le Parc hors programme d'actions.

Contact : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

Communication digitale : site Internet, newsletter et réseaux sociaux

La communication numérique désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur Internet pour améliorer la visibilité du Parc et de ses projets, et transmettre ses valeurs. C'est une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec les habitants, les partenaires, les visiteurs.

- Mesure de la Charte : 7.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

143 423 visites avec 242 077 pages vues et des pics de fréquentation en mai et août.

f 557 312 : c'est le nombre de fois où un contenu posté par le Parc du Luberon sur la page **Facebook @pnrluberon** a été vu en 2025.

- Profil : majorité de femmes entre 35 et 64 ans.
- Animation de la page @lathomassine et des 4 groupes publics « ABC du Parc du Luberon », « Luberon Géoparc mondial Unesco », « Économisons l'eau dans le Luberon, chaque goutte compte », « Luberon Labo Vélo – Je choisis le vélo au quotidien ».
- Les 3 posts ayant généré le plus de vues sont : vidéo « Nos voisins invisibles » (août, 163,9 K vues grâce à de la publicité ciblée qui a fait exploser le nombre de vues) ; rando Chemins des Parcs à Villars (février) ; offre d'emploi GRF (février).

Instagram 29 765 : c'est le nombre de fois où un contenu posté par le Parc du Luberon sur le compte **Instagram @parcduluberon** a été vu en 2025.

- Profil : majorité de femmes entre 35 et 54 ans.
- Les 3 posts ayant reçu les meilleurs résultats : tuto vidéo Chemins des Parcs, Roussillon ville la plus accueillante de France, atelier jeunes du PPTTE.

in 3 480 abonnés à la page **Linkedin @parc-naturel-regional-du-luberon** en 2025 (2 224 en 2024).

9 lettres du Parc envoyées, dont 1 numéro spécial « Agriculture et Alimentation » au moment du Salon international de l'agriculture.

1 lettre aux élus créée : « Atout Parc », envoyée en novembre.



Voir la **chaîne YouTube** du Parc : www.youtube.com/@parcduluberonofficiel

5 nouvelles vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube du Parc du Luberon et sur les réseaux sociaux :

- Nos voisins invisibles (voir détail page 31) : <https://bit.ly/luberon-nos-voisins-invisibles>
- Terres nourricières en plaine de Durance (voir détail page 39) : 1 vidéo de présentation du projet et 1 teaser pour les dates des permanences en mairie <https://bit.ly/terres-nourricieres>
- L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques : restitution du projet (voir détail page 40) : <https://bit.ly/restitution-alimentation-transition-2025>
- Luberon-Lure : les arbres, des alliés naturels face au changement climatique (ODD 13) (voir détail page 51) : <https://www.youtube.com/watch?v=xUrUd-bYAWM>

Le Parc dans la presse et à la télévision

Les communiqués, dossiers, conférences de presse et interviews permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, web). Il s'agit à travers ces relations presse d'assurer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité. En raison des contraintes grandissantes qui pèsent sur la presse écrite et l'accroissement des usages vers le digital, les lignes éditoriales changent et les relations presse également. Le quotidien *Vaucluse Matin*, par exemple, a supprimé ses pages Sud Vaucluse. Et les informations très institutionnelles sont moins reprises par les médias. Une revue de presse est consultable pour les élus et techniciens des collectivités, sur demande auprès du service communication, à la Maison du Parc.



La Provence 14 juin 2025



La Provence 28 août 2025

CHIFFRES CLÉS

- 60 communiqués, invitations et dossiers de presse envoyés en 2025.
- Accueil de 2 tournages : France TV « Nos terres inconnues » (replay www.france.tv/france-3/nos-terres-inconnues/7626854-dans-le-luberon-avec-michael-jeremiasz.html) et TV5 Monde à La Thomassine.
- 170 articles recensés par le service communication dans les médias locaux, régionaux et nationaux, citant directement le Parc pour ses actions.
- 50 articles relevant de la notoriété de notre territoire, confirmant l'engouement pour la destination « Parc naturel régional du Luberon ».
- Les retombées presse sont issues d'une collecte organique des articles, sans outil payant de veille.
- Mesure de la Charte : 7.

Financé à 100% par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr

ORGANISER LE TERRITOIRE POUR FAIRE DE NOS SINGULARITÉS UN ATOUT

- ORIENTATION 4** Réinventer l'aménagement des espaces de façon ambitieuse et innovante pour garantir un cadre de vie résilient
- ORIENTATION 5** Assurer la reconquête et le renouvellement des espaces urbains en intégrant la valorisation des activités et l'offre de logements pour tous
- ORIENTATION 6** Accompagner le développement et l'implantation des énergies renouvelables

Plaine du Calavon-Coulon



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Élue référente : Valérie Peisson

Suivi et accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriale (SCoT) et aux cartes communales. Il assiste les collectivités et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc contribue au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière.

En 2025, le Parc a suivi l'ensemble des procédures de révision ou de modification des PLU et SCoT du territoire.



www.parcduluberon.fr/urbanisme

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.
Contact : aurelie.gabon@parcduluberon.fr

CHIFFRES CLÉS

- Accompagnement de la révision des PLU de Céreste-en-Luberon, La Tour-d'Aigues, Grambois, Rustrel, Auribeau.
- Accompagnement de la révision du SCoT du Sud Luberon (Cotelub) et du SCoT du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'Isle-sur-la-Sorgue.
- 12 avis rendus concernant :
 - les documents d'urbanisme des communes suivantes : Auribeau, Beaumont-de-Pertuis, Corbières, Goult, Lagarde-d'Apt, Lauris, Pertuis, Peypin-d'Aigues, Pierrevert, Roussillon et Rustrel.
 - le SCoT du Sud Luberon.
- Mesures de la Charte : 8, 9.

ESPACES URBAINS

Élue référente : Valérie Peisson

Conseil architectural du Parc

L'année 2025 a affiché une baisse d'activité globale de l'ordre de 7 %, liée à une baisse des déclarations de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques individuels et une chute importante du nombre de rénovations d'habitats ; ceci s'expliquant par la baisse des tarifs de rachat de l'électricité au profit de l'autoconsommation (et donc une rentabilité des centrales moins fructueuse) et par la disparition des accompagnements (de type SARE-service d'accompagnement à la rénovation énergétique) ou des aides à la rénovation énergétique.

Le nombre des permis de construire est stable, confirmant un maintien relativement élevé des constructions nouvelles sur le territoire.

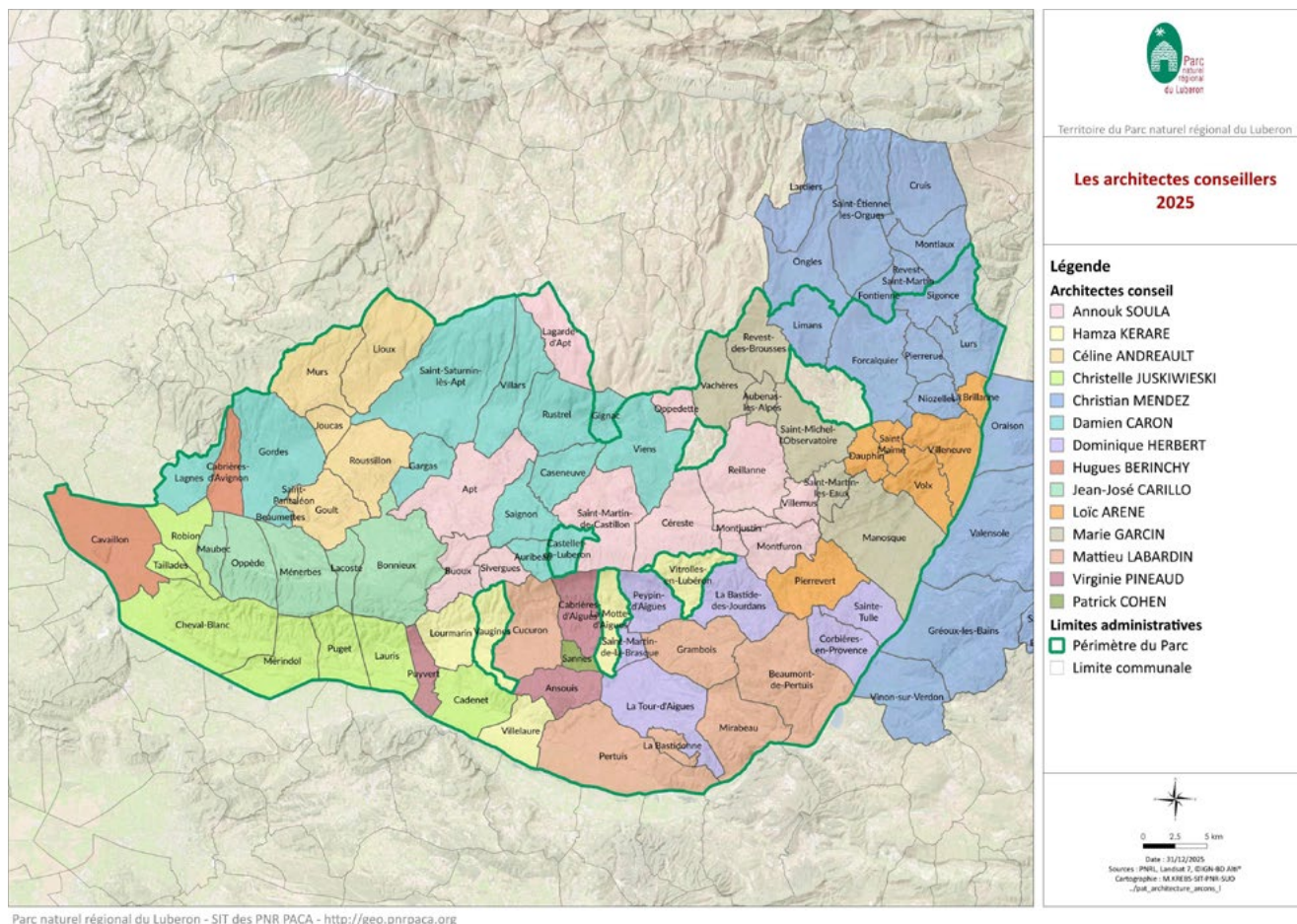
Notons enfin un surcroît de rendez-vous avec les particuliers, qui illustre l'intérêt des habitants pour la qualité architecturale et leur besoin de disposer de conseils adaptés à leur situation et personnalisés, malgré la dématérialisation des démarches administratives.

CHIFFRES CLÉS

- 9 architectes conseillers présents dans les mairies.
- Nb de projets de permis de construire : 846 (823 en 2024).
- Nb de déclarations de travaux : 2 549 (3 127 en 2024).
- Nb de projets de rénovation d'habitat : 763 (1 404 en 2024).
- Nb d'avis autres (changement de destination, division foncière, piscine...): 570.
- Mesures de la Charte : 11, 12, 13.

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, communes et intercommunalités adhérentes, Parc du Luberon.
Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr

	2022	2023	2024	2025
Avis du conseil architectural du Parc	4 804	4 712	5 087	4 728
Nombre de dossiers analysés	1 638	1 634	1 310	1 022
Nombre de rendez-vous et visites de particuliers	588	466	673	780



Réaménagement de la place Jean-Jaurès à La Tour-d'Aigues

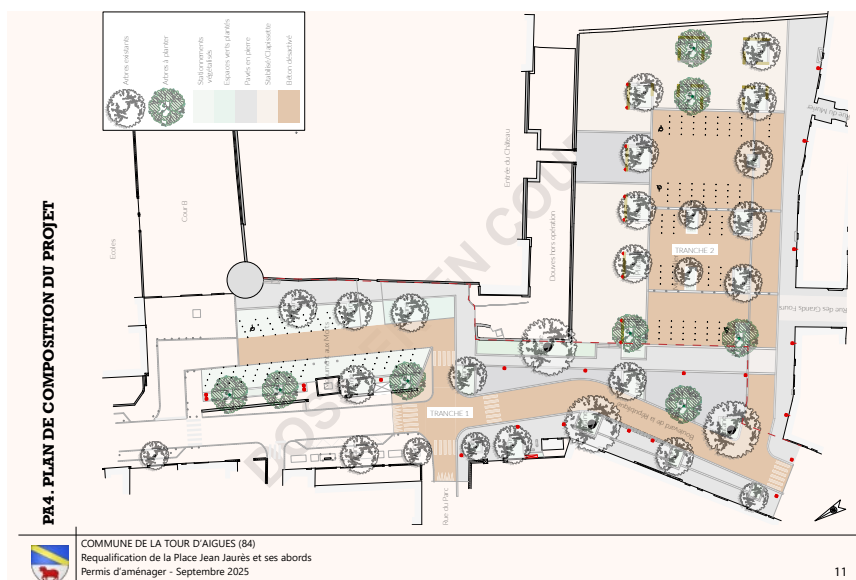
En 2025, le projet de réaménagement de la place Jean-Jaurès est entré dans une phase opérationnelle, avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre lauréate du concours. Le Parc a poursuivi son assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la commune (suivi de la maîtrise d'œuvre et appui à la conduite du projet).

Le projet vise à redonner à la place son rôle de cœur de vie communal, à la fois espace de rencontres, de passage et d'animations, pleinement intégré au tissu urbain et aux usages quotidiens et saisonniers.

Le projet porte sur un périmètre d'environ 6 525 m², incluant le parking du château, une portion du boulevard de la République et le parking du Monument aux morts. Le parti d'aménagement s'articule autour de quatre axes majeurs : la valorisation du patrimoine architectural et du paysage, la sécurisation des circulations et la réduction du stationnement, le renforcement de la végétation. Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2026.

- Maître d'ouvrage : commune de La Tour-d'Aigues.
- Assistant à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon.
- Mesure de la Charte : 11.

Contacts : patrick.cohen@parcduluberon.fr ; elodie.menc@parcduluberon.fr





Restauration et mise en valeur d'un îlot urbain en centre historique : l'îlot Vivet

La commune de Cadenet a confié au Parc la maîtrise d'œuvre du projet de restauration et de mise en valeur de l'îlot Vivet, cœur historique du village. Cet îlot, constitué de maisons de rapport et d'une maison bourgeoise du XV^e siècle, entoure un bâtiment central traversant, ancien atelier de menuiserie, que la commune souhaite réhabiliter. Le projet prévoit la création d'une épicerie solidaire à l'étage et de salles d'exposition en rez-de-cour. La restauration du bâti valorise l'emploi de matériaux traditionnels et naturels. En amont, le Parc a aussi accompagné la commune dans les études historiques, patrimoniales et programmatiques.

CHIFFRES CLÉS

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, Banque des territoires, commune de Cadenet.

Contacts : patrick.cohen@parcduluberon.fr ; elodie.menc@parcduluberon.fr

- Maître d'ouvrage : commune de Cadenet.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.
- Montant estimé de l'opération : 691 366 € TTC.
- Période des travaux : juin 2025-début 2026.
- **Mesure de la Charte : 11.**

Et aussi en 2025 :

Réalisation d'études pré-opérationnelles à la demande des communes du Parc

À la demande de la commune de Beaumont-de-Pertuis, le Parc a réalisé une étude pré-opérationnelle pour un quartier en extension classé 2AU* dans le PLU, avec un travail sur l'intégration du projet dans le site, sur la prise en compte des enjeux paysagers et de la biodiversité, et sur la densité. Cette étude devrait permettre l'urbanisation de ce quartier, via une OAP qui sera intégrée dans le PLU dans le cadre d'une prochaine révision.

Le Parc a également rédigé un cahier des clauses techniques particulières (CCTP) sur l'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) de la commune de Ménerbes, en lien avec les services de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Ce PVAP est une servitude d'utilité publique qui sera intégrée au PLU. Elle permet de garantir la qualité architecturale, patrimoniale et paysagère de ce territoire.

(*) 2AU : zone qui, bien que destinée à être urbanisée, ne peut l'être en raison d'infrastructures inexistantes ou dont les capacités sont insuffisantes.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Élues référentes : Valérie Peisson, Noëlle Trinquier

Le Plan de paysage Transition énergétique et écologique (PPTEE) : pour une transition énergétique respectueuse de l'environnement et du paysage



Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat de l'appel à projets « Plan de paysage Transition énergétique et écologique » de l'Ademe en 2024, pour définir une stratégie permettant d'anticiper les projets énergétiques qui verront le jour sur le territoire, et de répondre à l'objectif prévu dans la Charte 2026-2041 d'une autonomie énergétique à l'horizon 2040.

Construite en 2025 avec les acteurs locaux et les habitants, la stratégie territoriale de transition énergétique vise à concilier la production d'énergies

Cofinanceurs : Ademe-Agence de la transition écologique, Métropole Aix-Marseille-Provence, Parc du Luberon.
Contacts : pptee@parcduluberon.fr



www.parcduluberon.fr/paysage-transition

renouvelables (EnR), la préservation des paysages et de la biodiversité, et les attentes sociétales. Ce projet articule développement des EnR et actions de sobriété, dans une logique d'atténuation du changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une large démarche participative a été menée à l'échelle des 7 inter-communalités du territoire Luberon-Lure, soit 100 communes : ateliers avec élus, techniciens, habitants et associations, rencontres sur les marchés, randonnée partagée et questionnaire en ligne. Plus de 400 contributions ont permis d'identifier les enjeux du territoire (paysagers, agricoles, biodiversité), ainsi que les ressources locales pour produire de l'énergie. Les filières énergétiques et les secteurs à privilégier ont été définis : ils ont permis d'élaborer un scénario consensuel de planification des EnR.

La stratégie repose sur cinq orientations prioritaires :

- développer une culture de sobriété,
- privilégier le solaire en toiture,
- valoriser le bois-énergie local,
- encourager des EnR complémentaires adaptées,
- encadrer strictement l'agrivoltaïsme et les installations au sol.

Un référentiel des EnR a été réalisé ; il constitue le premier outil opérationnel. Il comprend une grille de critères, validée par les élus du Parc en novembre 2025, des cartes de sensibilités et un guide de recommandations pour accompagner les élus et les opérateurs dans l'implantation de projets respectueux des enjeux paysagers, écologiques et agricoles.

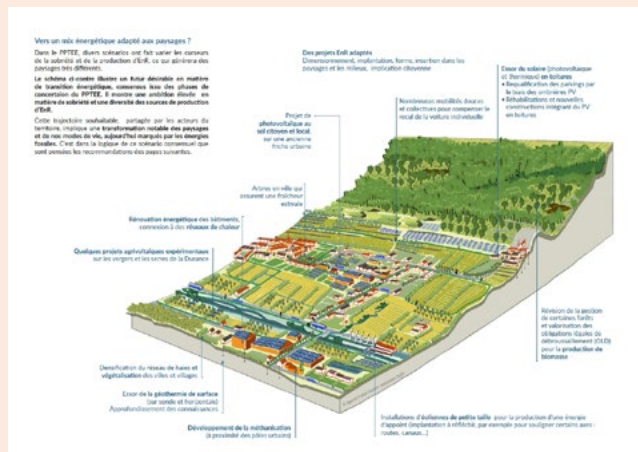
La démarche se poursuivra en 2026 avec la co-construction d'un programme d'actions visant à prioriser des projets ancrés localement, associant collectivités et citoyens, afin de favoriser les retombées économiques locales et réussir la transition énergétique du territoire.

CHIFFRES CLÉS

- 2 ans de projet.
- Périmètre : 100 communes et 7 EPCI.
- Plus de 400 participations dont :
 - 17 membres d'associations ;
 - plus de 200 citoyens (atelier citoyen, marchés, questionnaire, sortie buissonnière) ;
 - 85 institutionnels ;
 - 53 élus.
- Mesures de la Charte : 13, 14, 36, 37, 39.



📄 Télécharger le Référentiel des énergies renouvelables sur www.parcduluberon.fr/referentiel-enr



📄 Bloc diagramme « Vers un mix énergétique adapté aux paysages »



📄 Journée du DD à Villelaure le 18 mai 2025

Réalisation
d'une plaquette
de communication



📄 Atelier avec les élus de Cotelub le 7 juin 2025



📄 Atelier citoyen le 17 juin 2025



📄 Conférence des maires le 17 octobre 2025

PRÉSERVER LES BIENS COMMUNS AFIN D'ASSURER L'HARMONIE D'UN TERRITOIRE VIVANT

- ORIENTATION 7 **Renforcer la concertation pour une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques**
- ORIENTATION 8 **Préserver les écosystèmes et le patrimoine géologique, gérer durablement les forêts et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**
- ORIENTATION 9 **Préserver et valoriser la grande richesse du patrimoine culturel**
- ORIENTATION 10 **Préserver la mosaïque des paysages**

*Suivi du Pélobate cultripède à Oppède
Photo : David Tatin*



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Élues référentes : Viviane Dargery, Noëlle Trinquier

Bilan de l'opération « Eau et mobilisation citoyenne »

Pendant les trois années du projet, quatre structures relais se sont particulièrement investies pour expérimenter de nouvelles méthodes de sensibilisation et de mobilisation de leurs publics : l'Office de tourisme intercommunal Pays d'Apt Luberon, la communauté d'agglomération DLVAgglo, le centre social de la Cordelière et le Syndicat Durance Luberon. De nombreux outils ont été créés et mis en œuvre. Malgré la nécessité d'avoir du temps et des moyens humains d'animation, le bilan permet de confirmer l'intérêt du territoire pour poursuivre la sensibilisation autour des enjeux de l'eau et nos partenariats avec des structures relais, avec un objectif : toucher un maximum de publics. Un collectif citoyen a également vu le jour à La Bastidonne. Accompagné par le Parc et le Syndicat Durance Luberon, il souhaite lancer en 2026 un « défi familles économies d'eau » et une action d'éducation auprès de l'école.



CHIFFRES CLÉS

- 1 kit de communication à destination des hébergeurs touristiques testé et consolidé.
- Une 40^{ème} d'écodélégué des lycées de Manosque formés aux enjeux de l'eau.
- Une 10^{ème} d'habitants de logements sociaux à Forcalquier ont participé à des ateliers pratiques sur l'entretien et la création de produits ménagers respectueux de l'environnement.
- Mesures de la Charte : 15, 43.

Cofinanceurs : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Parc du Luberon, structures relais.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr



➤ Une nouvelle affiche « Ici, l'eau est d'or » a été créée pour diffusion aux hébergeurs touristiques du pays d'Apt. Elle vient compléter leur kit de communication sur les économies d'eau.

Suivi du Pélobate cultripède dans la zone humide du Plan à Oppède

La population de Pélobate cultripède, espèce emblématique du Luberon, est suivie depuis 2019 sur le site du Plan. Un protocole de capture-marquage-recapture permet d'estimer l'effectif, la survie et le renouvellement de la population. Celle-ci, évaluée entre 170 et 350 individus selon les saisons, reste stable malgré une baisse récente. La survie relativement faible est liée à la sécheresse et aux collisions routières avec la route départementale riveraine. La reproduction a fortement diminué depuis 2021, mais les mares créées fin 2022 ont permis une reprise des effectifs de jeunes. Le suivi sera poursuivi pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion, et notamment la création d'un crapauduc.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne et Région), Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département de Vaucluse, Parc du Luberon

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

CHIFFRES CLÉS

- Effort de capture : 12 nuits (6 au printemps, 6 à l'automne).
- 299 individus différents identifiés : (207 femelles, 77 mâles, 6 indéterminés).
- 224 nouvelles captures.
- 314 recaptures.
- Mesures de la Charte : 5, 16.



© David Tatin

Convention de partenariat entre le Parc du Luberon et la Société du Canal de Provence

CHIFFRES CLÉS

- À La Thomassine : analyse des eaux et amélioration d'équipements névralgiques du système d'irrigation (filtre à sable de la pompe d'irrigation, regard distributeur central des vergers, pompe...) ; installation d'une station de suivi agro-météorologique.
- Au Château de l'environnement : étude sur le potentiel de réutilisation des eaux usées traitées.
- Mesures de la Charte : 14, 15, 21, 28, 29.

Financé à 100 % par le Parc hors programme d'actions.

Contacts : magali.jameux@parcduluberon.fr ; lathomassine@parcduluberon.fr

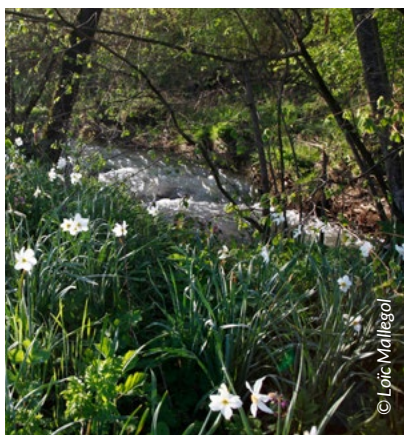
Le 26 septembre 2025, le Parc du Luberon a signé une convention de partenariat avec la Société du Canal de Provence (SCP) à La Thomassine à Manosque, qui comprend trois axes stratégiques : 1- gérer la ressource en eau ; 2- soutenir la transition agroécologique et protéger les terres agricoles ; 3- identifier des projets d'énergies renouvelables en lien avec la gestion de l'eau, dans le respect des paysages et des sols.

Le partenariat s'est concrétisé dès 2025 avec, sur le site de La Thomassine, la mise en place d'actions expérimentales et d'amélioration des équipements d'irrigation et de mesures sur le site.



Consolidation de la stratégie foncière sur les milieux humides du bassin versant du Calavon-Coulon

Les zones humides, essentielles contre les crues et la sécheresse, font l'objet d'une stratégie de préservation renforcée. Face à la dégradation de ces milieux, le Parc du Luberon et ses partenaires pérennisent leur action : la convention d'intervention foncière (CIF) des prairies de l'Enchrême a été renouvelée pour 5 ans avec les communes de Reillanne et Céreste-en-Luberon, tandis qu'un nouveau cadre global est déployé jusqu'en 2030 à l'échelle du bassin versant du Calavon-Coulon. Ce dispositif permet d'anticiper les ventes et d'acquérir des parcelles stratégiques. 70 hectares ont déjà été sécurisés, offrant un outil coordonné et peu coûteux pour répondre aux enjeux de la biodiversité et de la GEMAPI.



La maîtrise foncière pour préserver et restaurer les zones humides : l'exemple des prairies de l'Enchrême
youtu.be/-C4nFKCsBRA



Pour en savoir plus sur les zones humides :
parcduluberon.fr/zones-humides

Cofinanceurs : Agence de l'eau, SIRCC, CEN PACA, communes de Reillanne et Céreste-en-Luberon, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

CHIFFRES CLÉS

- Partenaires de la CIF des prairies de l'Enchrême : SAFER PACA, CEN PACA, communes de Reillanne et Céreste-en-Luberon, Parc du Luberon.
- Partenaires de la convention-cadre globale du bassin versant : SAFER PACA, CEN PACA, SIRCC, Parc du Luberon.
- Données globales et localisation :
 - 54 zones humides identifiées comme prioritaires, couvrant une surface totale de 1 000 ha.
 - ~ 90 % des surfaces situées au sein du site Natura 2000 « Calavon-Enchrême ».
- Typologie des zones humides :
 - 40 % (soit 3/4 des surfaces) : zones humides de bordure de cours d'eau, de type ripisylve.
 - 25 % (soit 1/3 des surfaces) : zones de plaine alluviale ou de tête de bassin versant, de type prairies humides.
 - 35 % : zones humides ponctuelles de type « mares ».
- Mesure de la Charte : 16.

Et aussi en 2025 :



Le 4 mars 2025, une cinquantaine de participants (acteurs engagés en faveur de l'avenir des ressources en eaux souterraines du vaste territoire couvrant le synclinal d'Apt, les Monts de Vaucluse, la Montagne de Lure, le Plateau d'Albion et le Mont-Ventoux), étaient réunis à Sault à l'invitation du Syndicat mixte du Bassin des Sorgues et des Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux. L'objectif : avancer ensemble sur le projet de protection de cette ressource stratégique.



Le 22 mars à La Brillanne, pour la Journée mondiale de l'eau, le Parc du Luberon a présenté « Les zones humides : un peu de boue, beaucoup de vie », en première partie d'une conférence du philosophe Baptiste Morizot.

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE GÉOLOGIQUE

Élu référent : Gilles Landrieu



La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon (RNGL), créée en 1987, concerne 31 communes et 28 sites paléontologiques. Sa mission première consiste à assurer la préservation du patrimoine géologique. Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Mesures de la Charte : 5, 17, 43.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ;

pauline.coster@parcduluberon.fr

En savoir plus : www.parcduluberon.fr/rnn-luberon

Gestion et valorisation des collections

CHIFFRES CLÉS

- 5 695 fiches d'inventaires.
- Voir l'inventaire sur geo.pnrsud.fr/les-collections-de-fossiles-du-luberon

L'année 2025 a été marquée par l'enrichissement et la structuration des collections paléontologiques du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon. Le transfert de propriété de la collection Pierre Martel-Alpes de Lumière a consolidé leur gestion. De nombreux fossiles (insectes, plantes, poissons, échinodermes, vertébrés) ont été intégrés aux collections, notamment grâce aux dons de D. Helmer et N. Tourment.



Plaque d'invertébrés fossiles comprenant des oursins, une étoile de mer et un bivalve (Gigantopecten), provenant du Miocène de Lacoste. Collection N. Tourment.

Le « Porter-à-connaissance » de la réserve naturelle



En 2025, la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon a conçu un porter-à-connaissance présentant ses enjeux scientifiques et patrimoniaux ainsi que les principales réglementations s'appliquant au sein de la réserve. Destiné aux élus, aux propriétaires et aux agents habilités, ce document vise à renforcer la compréhension du statut de protection, à prévenir les atteintes aux sites géologiques et à favoriser une meilleure connaissance de la réserve géologique localement.

CHIFFRES CLÉS

- 28 sites classés.
- 31 communes concernées.
- Périmètre de protection : 69 663 ha.
- 100 propriétaires privés et publics.
- 31 brochures de 8 pages « Porter-à-connaissance communaux ».



Description de trois nouvelles espèces d'insectes fossiles

Depuis plus de trente ans, André Nel, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, étudie les insectes fossiles du Luberon. En 2025, trois nouvelles espèces d'insectes fossiles du Luberon ont été décrites à partir des sites d'Oligocène de Céreste-en-Luberon et Pichovet (Vachères). Deux nouvelles espèces de diptères ont été identifiées : le moucheron des champignons *Katatopygia cerestensis* (Mycetophilidae) et la mouche des bois *Sylvicola vacherensis* (Anisopodidae). Un nouveau genre de syrpe, *Intricodon cryptodaemoniacus*, présentant des pattes postérieures épaissies et des veines alaires uniques, enrichit notre connaissance des syrpes fossiles et de leur paléoécologie.

Nouveau fossile de diptère provenant des calcaires oligocènes de Céreste-en-Luberon. *Katatopygia cerestensis* n. sp., holotype PNRL 2072. Photo Hébert et al., 2025.



Natur'Adapt Sud

En 2024-2025, la Réserve naturelle nationale du Luberon a participé au projet Natur'Adapt Sud, qui a été mené sur 13 réserves naturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour intégrer le changement climatique dans leur gestion et développer des stratégies d'adaptation.

Accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la réserve a réalisé un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité sur les objets géologiques du territoire, afin d'identifier les impacts climatiques et définir des mesures d'adaptation à intégrer au prochain plan de gestion.

Avec le soutien financier et technique de :
DREAL PACA (Fonds vert), Région, Tour du Valat, CEN PACA, Réserves naturelles de France, Communauté de communes Alpes d'Azur.

Plus d'infos sur : tourduvalat.org/actualites-projets/naturadapt-sud-clap-de-fin-pour-un-projet-pionnier-au-service-des-reserves-naturelles-de-paca/

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Élu référent : Alain Feretti

Garde régionale forestière 2025

Pour prévenir les incendies de forêt par une sensibilisation accrue des estivants et des résidents pendant l'été, le Parc du Luberon a recruté 20 jeunes saisonniers en 2025, dans le cadre du dispositif « Guerre du feu » financé par la Région Sud.

Leurs missions :

- expliquer aux usagers de l'espace naturel la réglementation d'accès aux massifs forestiers l'été sur le territoire du Parc : niveaux d'alerte, zones dérogatoires ;
- relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu ;
- sensibiliser sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel (barbecues, cigarettes, détritiques, etc.) ;
- informer les estivants sur l'offre touristique locale et les possibilités de balades.



CHIFFRES CLÉS

- Un dispositif mis en place par le Parc depuis 22 ans.
- 76 000 personnes sensibilisées au risque d'incendies en 2 mois.
- Présence sur 32 marchés locaux.
- 12 sites naturels surveillés.
- 9 à 12 jours d'interdiction d'accès (risque rouge) en 2025 selon les massifs.
- Budget déployé : 147 012 €.
- Mesures de la Charte : 18, 43.

Cofinanceurs : Région, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Cotelub, Parc du Luberon.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr



www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2025/09/2025_GRE_LUBERON_-bilan.pdf



Mise à jour du marteloscope de Ménerbes

CHIFFRES CLÉS

- Création du marteloscope il y a 16 ans.
- Plus de 300 arbres recensés et mesurés.
- 0,5 ha de surface en forêt communale.
- 4 essences concernées (Pin d'Alep, Cèdre de l'Atlas, Chêne vert et Chêne pubescent).
- En 2025 : environ 90 élèves du lycée d'Apt et 40 élèves du lycée agricole La Ricarde ont réalisé l'exercice directement en forêt, accompagnés par le Parc du Luberon.
- Mesures de la Charte : 18, 43.

Cofinanceurs : ONF, commune de Ménerbes, Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

Le marteloscope de Ménerbes a été créé en forêt communale en 2010, sous l'impulsion de la commune, de l'ONF et du Parc du Luberon. Ce dispositif pédagogique consiste à mettre les participants et participantes en situation de martelage, c'est-à-dire la sélection des arbres avant une coupe. Il permet d'explorer concrètement l'une des étapes fondamentales de la sylviculture et d'identifier les différents objectifs et enjeux de la multifonctionnalité de la forêt.

En 2025, le Parc et l'ONF ont mis à jour le marteloscope : nouvelles mesures des arbres et contrôle de leur état (mort ou vivant), passage en cartographie numérisée et marquage des arbres.



Voir l'article sur la forêt et le changement climatique :

www.parcduluberon.fr/foret-climat



Voir l'atlas forestier communal de Ménerbes : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2023/03/Menerbes_BD.pdf

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES

Élu référent : Christian Chiapella

Programme de conservation du Vautour percnoptère

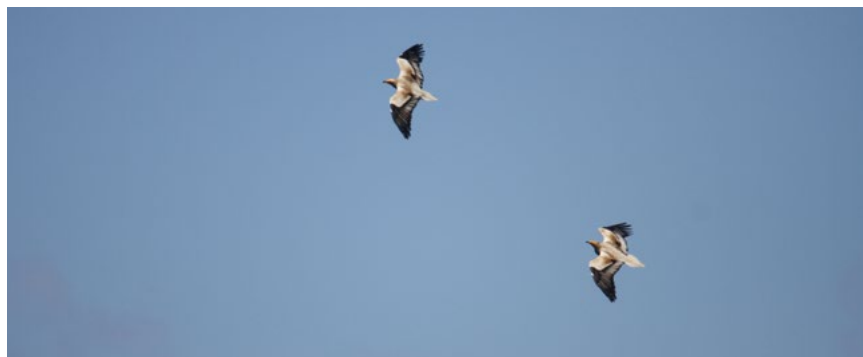
CHIFFRES CLÉS

- 9,2 tonnes de déchets de boucherie recyclés naturellement sur 7 placettes de nourrissage.
- 4 couples nicheurs ont donné 4 juvéniles en 2025.
- 2 agents du Parc à 1/2 temps (animateur et technicien N2000) et 1 volontaire service civique à temps plein durant 6 mois.
- Mesures de la Charte : 5, 19.

Contacts : nans.baisset@parcduluberon.fr;
quentin.egenschwiller@parcduluberon.fr

▶ Voir le film « *Apara lo paire blanc, protéger le Vautour percnoptère en Provence* » :
<https://youtu.be/78J0ny1pGil>

Le Vautour percnoptère compte parmi les oiseaux les plus menacés au monde puisqu'il est classé « En danger d'extinction » au niveau mondial. L'enjeu de protection de cette espèce est inscrit dans la Charte du Parc depuis 1977. Le Percnoptère fait l'objet d'un programme d'actions de conservation, structurées dans un Plan national d'actions (PNA) : suivi démographique, soutien alimentaire (placettes d'équarrissage naturel avec dépôt de déchets de boucherie par le Parc), communication auprès des acteurs locaux et du grand public. En Luberon, le programme s'appuie sur la zone de protection spéciale Natura 2000 du Petit Luberon et sur des projets complémentaires.



Entretien du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Propriété du Parc naturel régional du Luberon, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a été créé en 1996. Il est géré par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2006 et a pour vocation d'accueillir et de soigner les animaux sauvages en détresse pour les relâcher dans leur milieu naturel.

En 2025, afin d'améliorer les conditions d'accueil des animaux et les conditions de travail des bénévoles, le Parc a pourvu à l'entretien du site : installation de la fibre, divers travaux électriques et sur le chemin d'accès notamment.

CHIFFRES CLÉS

- 3 145 animaux accueillis par la LPO en 2025 (dont 8 blaireaux et 1 Castor d'Europe), en augmentation sous l'effet combiné des activités humaines et du dérèglement climatique.
- Mesure de la Charte : 19.

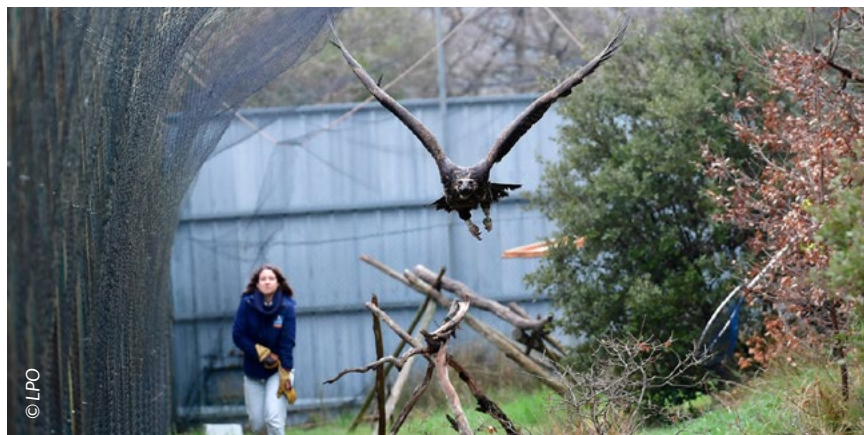
Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon, LPO PACA.

Contacts :

aline.salvaudon@parcduluberon.fr;
patrick.cohen@parcduluberon.fr



Voir le rapport d'activité du CRSFS :
https://paca.lpo.fr/images/mediatheque/fichiers/section_soins_animaux/documentation/rapport_activites_crfsfs_2025.pdf



Le Parc du Luberon anime 8 sites du réseau européen Natura 2000, sur 10 sites présents dans le territoire Luberon-Lure : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Enchrême, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental, Montagne de Lure. L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.



En savoir plus :
[www.parcduluberon.fr/
sites-natura-2000](http://www.parcduluberon.fr/sites-natura-2000)

Mise en place d'un suivi et d'une étude de la population de chamois à Volx et Villeneuve

CHIFFRES CLÉS

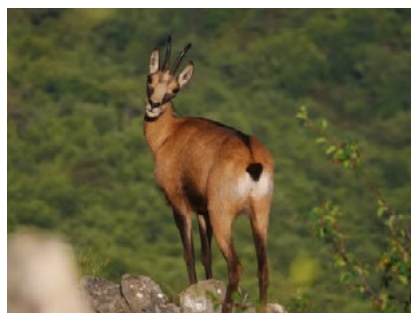
- Une méthodologie basée sur le protocole IPS de l'OFB.
- 3 secteurs suivis à l'aide d'itinéraires de prospection.
- 8 emplacements de pièges-photographiques.
- 367 observations de chamois (211 adultes, 112 jeunes, 44 cabris) sur 15 répétitions de chaque itinéraire (période d'avril à juillet).
- Valeur de référence définie en 2025 : 26,4 chamois.
- Mesures de la Charte : 5, 19, 20.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), commune de Volx, commune de Villeneuve, Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

Le Chamois des Alpes est un mammifère herbivore emblématique des écosystèmes montagnards, adapté aux conditions rudes et aux parois escarpées. Une population de chamois est présente dans le Luberon oriental. Afin de l'étudier, un suivi de l'indice d'abondance pédestre (IPS) a été mis en place dans la zone du Rocher de Volx et de la Roche Amère. Cette étude a posé les bases d'une évaluation de la population et a permis d'établir une cartographie de la répartition du chamois sur le massif à l'aide d'observations directes et de données issues de pièges photographiques.

En 2025, le protocole et l'analyse des résultats récoltés ont indiqué 26,4 chamois. Néanmoins, ce chiffre ne doit pas être pris comme un effectif sur le secteur mais comme valeur de référence pour la répétition du protocole, qui permettra de suivre l'évolution de la population (régression, stabilité ou augmentation).



Voir la fiche sur l'IPS de l'OFB :
[www.researchgate.net/publication/
312840844_Fiche_technique
ICE_N4_Indice_d%27Abondance
Pedestre_IPS](http://www.researchgate.net/publication/312840844_Fiche_technique_ICE_N4_Indice_d%27Abondance_Pedestre_IPS)



Voir l'atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales de Volx :
www.parcduluberon.fr/abc-volx

Suivi des populations de chiroptères et des gîtes majeurs

La protection des chauves-souris et de leurs gîtes est un enjeu majeur pour le Parc du Luberon. En 2025, comme chaque année, le Parc a réalisé le suivi des gîtes majeurs recensés sur l'ensemble de son territoire, dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000.

Pour chaque gîte, les chauves-souris présentes ont été dénombrées par espèce. Ce comptage a permis de suivre les populations et la reproduction, en identifiant les femelles gestantes et les jeunes de l'année. Ce suivi a aussi été l'occasion de contrôler l'état des gîtes (dégradations éventuelles, état des toitures, présence de prédateurs, etc.), de nouer des liens avec les propriétaires et d'établir des conventions pour garantir la pérennité des refuges.

CHIFFRES CLÉS

- 33 gîtes visités dont 7 gîtes d'hibernation, 1 gîte de transit et 15 gîtes de reproduction.
- 8 espèces suivies : Barbastelle d'Europe (70), Petit rhinolophe (667), Grand rhinolophe (97), Minioptère de Schreibers (967), Oreillard gris (7), Murin à oreilles échancrées (10), Murin de Daubenton (11), Vespère de Savi : 53.
- Mesures de la Charte : 5, 19, 20.



En savoir plus sur les chauves-souris du Luberon : www.parcduluberon.fr/les-patrimoines/patrimoine-naturel/faune-r2/chaaves-souris



En savoir plus sur les conventions-refuges du GCP : www.gcprovence.org/sinvestir/conventionrefuge



Lire l'article du Courrier scientifique « Une maternité à chauves-souris au Château de Pélicier, site Natura 2000 dit du Luberon oriental » : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/08/cs_N_12_chaaves-souris_Bourlon_et_al.pdf

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contacts : lilian.car@parcduluberon.fr ; sophie.bourlon@parcduluberon.fr ; mathieu.berson@parcduluberon.fr



Nouveau clip : « Nos voisins invisibles »

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 et de la sensibilisation du grand public, un très court métrage a été réalisé par le documentariste spécialiste des chiroptères Tanguy Stoecklé, lors d'un comptage de petits rhinolophes dans le Luberon oriental. En immersion avec les agents du Parc, les images illustrent la fragilité de cette espèce et le lien étroit qui existe entre les humains et les chauves-souris : les bâtiments vestiges de notre passé sont souvent les piliers de leur survie actuelle...

CHIFFRES CLÉS

- Environ 152 petits rhinolophes comptés lors des prises de vue (près de 85 femelles et 67 jeunes).
- Plus de 160 000 vues de la vidéo sur les réseaux sociaux du Parc.
- Mesures de la Charte : 7, 19, 20, 43.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Géométhane, Géosel, Parc du Luberon, en partenariat avec l'ONF.
Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

 <https://youtu.be/L2xLoZUTbFU>



Sensibilisation sur les chauves-souris : mieux les connaître pour les protéger

Dans le cadre de la Nuit internationale de la Chauve-souris, le Parc du Luberon a proposé un programme de sorties nocturnes et de conférences, avec la participation de la LPO, du Groupe Chiroptères de Provence et de ChirOïko. L'objectif : permettre au plus grand nombre de découvrir les chauves-souris par le son et l'observation, et prendre conscience de leur fragilité et de leur importance dans le fonctionnement des écosystèmes.



Mieux connaître les chauves-souris du Luberon : www.parcduluberon.fr/les-patrimoines/patrimoine-naturel/faune-r2/chaaves-souris

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), OFB, Parc du Luberon.

Contacts : lilian.car@parcduluberon.fr ; sophie.bourlon@parcduluberon.fr

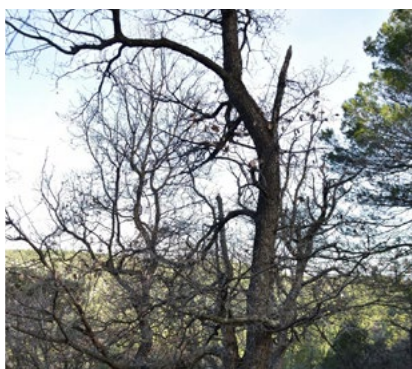
CHIFFRES CLÉS

- 2 sorties nocturnes d'écoute à Villemus/Saint-Martin-les-Eaux et à Volx.
- 2 balades nocturnes contées à Lourmarin et à Saint-Saturnin-lès-Apt.
- 2 formations auprès d'agriculteurs et agricultrices : « Les chauves-souris, utiles et fascinantes, les connaître pour les favoriser » à Cabrières-d'Avignon et à Puget.
- 2 animations chauves-souris auprès des scolaires.
- Nombre de personnes sensibilisées : grand public (109), agriculteurs (13), scolaires (3 classes de primaire et 35 élèves du lycée agricole La Ricarde).
- Mesures de la Charte : 7, 19, 20, 43.

Libre évolution d'une forêt : création d'un îlot de sénescence à Manosque

Propriétaire d'une forêt de 111 hectares, la Ville de Manosque a souhaité mettre en place un projet de conservation de bois sénescents afin de contribuer à la protection des forêts matures, qui est l'un des objectifs prioritaires du site Natura 2000 du Luberon oriental.

Le projet porte sur un îlot situé sur la colline de Pimayon, composé principalement de pins d'Alep en mélange avec des petites chênes verts et pubescents. Il permet de protéger les arbres existants et d'assurer l'évolution naturelle de la parcelle afin d'augmenter la maturité des arbres et l'accueil de la biodiversité.



Voir l'article sur l'animation du site Natura 2000 :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/natura-2000-r3/montjustin-craux-volx



Voir l'atlas forestier communal de Manosque : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2023/03/Manosque_BD.pdf

CHIFFRES CLÉS

- Un îlot de 1 ha avec un engagement de la commune sur 30 ans.
- 20 arbres sénescents protégés.
- 1 Pin d'Alep remarquable, mesurant plus de 85 cm de diamètre, une prouesse pour cette essence !
- 6 chênes ayant des cavités dans leur tronc, micro-habitats essentiels pour de nombreuses espèces dont les coléoptères saproxyliques (insectes dont les larves se nourrissent de bois mort).
- Montant du projet : 3 340 € (80 % N2000 + 20 % Manosque).
- Mesures de la Charte : 18, 19.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Ville de Manosque, Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

Libre évolution en forêt : conservation d'îlots de sénescence et d'arbres sénescents à Lioux et à Lourmarin

CHIFFRES CLÉS

- Forêt privée à Lioux :
 - Obligation réelle environnementale (ORE) engageant le propriétaire dans une gestion forestière favorable à la biodiversité durant 50 ans sur 167 ha.
 - Dans le cadre du programme de coopération européenne Life GoProForMed (mise en œuvre du vieillissement des arbres et de techniques de gestion forestière proches de la nature pour les forêts de chêne vert).
- Forêt communale de Lourmarin :
 - 36 arbres sénescents protégés.
 - Montant du contrat : 3 200 € (80 % Union européenne Feader et Région + 20 % Lourmarin).
- Mesures de la Charte : 18, 19.



Voir les articles sur l'animation des sites Natura 2000 :

www.parcduluberon.fr/sites-natura-2000



Voir les atlas forestiers communaux de Lioux et de Lourmarin : www.parcduluberon.fr/atlas-forestier



Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), commune de Lourmarin Parc du Luberon
Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

Maintien des pâturages et conservation de la biodiversité à Murs

Les pelouses sèches et les prairies pâturées abritent une riche biodiversité (passereaux, grands rapaces, reptiles, chauves-souris, flore des milieux ouverts...) et leur entretien contribue à la défense des forêts contre l'incendie (DFCI). Dans ce cadre, le soutien au pastoralisme et aux bergers est un enjeu prioritaire.

À Murs, sur les hauteurs de Véroncle, des propriétaires privés et la commune ont accordé leur autorisation pour le passage d'un troupeau et des travaux afin de maintenir la continuité du pâturage. Les élèves du lycée agricole La Ricarde ont assuré un chantier-école pour restaurer un cheminement et maintenir une pelouse sèche (élagage et coupe de jeunes pins).

CHIFFRES CLÉS

- 2 jours de chantier.
- 19 élèves.
- 400 m linéaires de travaux.
- 4 propriétaires.
- Mesures de la Charte : 19, 30.



Voir l'article sur l'animation du site Natura 2000 :

www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/natura-2000-r3/monts-de-vauchuse



Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contact : sophie.bourlon@parcduluberon.fr

FRÉQUENTATION DES ESPACES NATURELS

Élus référents : Christian Chiapella, Patrick Courtecuisse

Carte interactive « Sports de nature et zones protégées »

CHIFFRES CLÉS

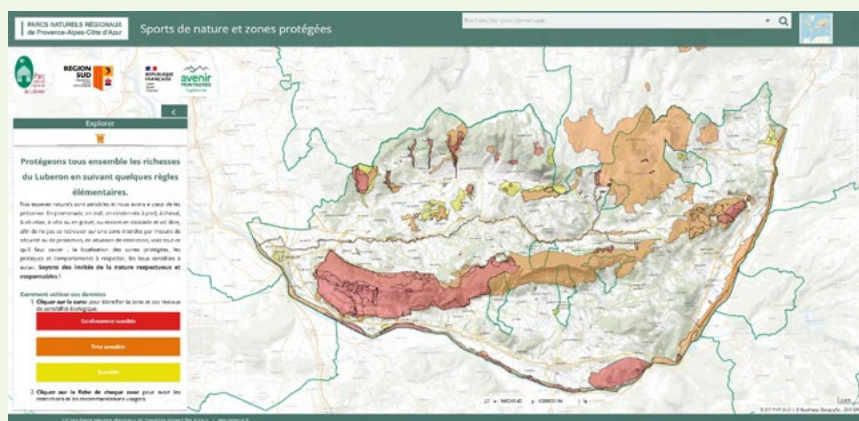
- Zones protégées répertoriées : 38.
- Types d'informations traitées par zone protégée : 25.
- Mesures de la Charte : 20, 31, 33.

Cofinanceurs : État (Avenir Montagne Ingénierie), Région, Parc du Luberon.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



<https://sit.pnrsud.fr/luberon-sports-de-nature-zones-protégees>



Cette nouvelle carte et sa base de données sources présentent l'ensemble des zones protégées en espaces naturels du territoire, dont les réglementations impactent les pratiques de sports de nature et d'activités de pleine nature. Pour chaque zone protégée, sont rappelés : les enjeux de conservation, les mesures réglementaires, les recommandations spécifiques pour les usagers, les précautions en termes de promotion. Cette carte est destinée aux professionnels : prescripteurs touristiques, référents d'activités, fédérations des sports de nature, guides, associations, organisateurs de manifestations sportives, agents et élus de collectivités, gestionnaires d'espaces naturels. Le public peut également la consulter (pratiquants, habitants, visiteurs, excursionnistes).

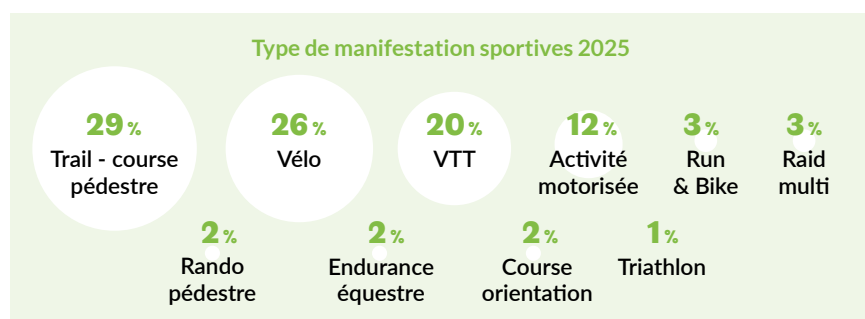
Pour une approche durable des manifestations sportives en espaces naturels

Vecteurs majeurs d'éducation, d'insertion, de santé, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité touristique et de retombées économiques, les sports de nature doivent aussi composer avec la nécessité de préserver un patrimoine naturel fragile. Et parce que les pratiquants auto-organisés sont majoritaires, le Parc accompagne les manifestations sportives en espace naturel vers une approche durable.

En 2025, le Parc a instruit et formalisé 65 avis simples sur les événements sportifs en espaces naturels (rassemblant au total plus de 46 800 personnes), puis conseillé les organisateurs sur l'approche durable des événements et leur évaluation d'incidences au titre de Natura 2000 (31 EIN2000 en 2025).

CHIFFRES CLÉS

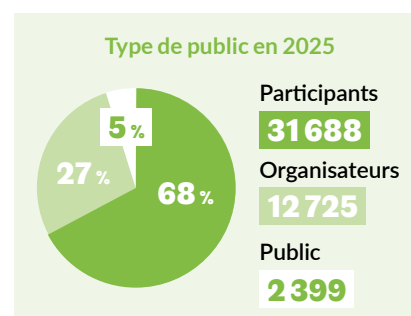
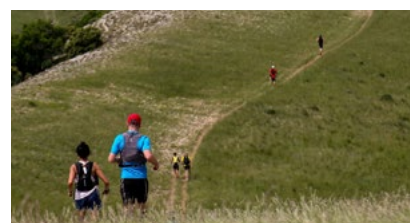
- Mesures de la Charte : 20, 31.



Télécharger le guide et la charte de balisage sur www.parcduluberon.fr/avis-manifestations-sportives

Financé à 100 % par le Parc hors programme d'actions

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Étude de la fréquentation touristique du vallon de l'Aiguebrun

Face aux difficultés récurrentes d'accueil dans le vallon de l'Aiguebrun, particulièrement en termes de sécurité routière et de stationnement, le Parc du Luberon a piloté une étude de fréquentation touristique avec l'aide du cabinet Traces TPI. Les objectifs de l'étude étaient de quantifier la fréquentation, vérifier les périodes sensibles, dresser un profil-type des visiteurs, puis de formuler des préconisations concernant les aménagements à prévoir. Plusieurs outils ont été utilisés : écompteurs routiers et pédestres, comptages parkings, enquêtes terrain, questionnaire en ligne (visiteurs, habitants, socio-professionnels).



Cofinanceurs : État (Avenir Montagne Ingénierie), Région, Parc du Luberon.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

CHIFFRES CLÉS

- Principaux résultats :
 - 1 site perçu comme exceptionnel et fragile par la population locale.
 - Fréquentation annuelle estimée du vallon : 75 200 visites en 2023, 85 700 en 2024 (+14 %).
 - Fréquentation concentrée sur le cœur du vallon.
 - Une durée de visite importante (4h45 en moyenne).
 - Près de 3 visiteurs sur 5 reviennent (majorité d'actifs et visiteurs de proximité).
 - Le printemps reste la saison privilégiée (42 % des passages).
 - Plus de passages en octobre qu'en juillet.
 - 1 passage sur 6 enregistré en avril.
 - 1 passage sur 2 les week-ends.
 - 1 visiteur sur 3 estime que le site est suffisamment aménagé, 2 sur 3 évoquent des pistes d'amélioration.
 - Un potentiel impact du projet du Château de l'environnement entre 8 000 et 13 000 visiteurs (+10 à 15 %/an).

- Mesures de la Charte : 20, 31, 33.



CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Gestion des collections fruitières de La Thomassine



En 2025, les plans des vergers conservatoires ont été entièrement mis à jour. La recherche des variétés uniques ou en péril a été réalisée, afin d'organiser leur sauvegarde sur site ou dans des vergers partenaires.

15 arbres de 7 variétés caractéristiques du terroir des Alpes de Haute-Provence, méconnues et souvent uniques, sont entrés dans les collections grâce à un don du Parc naturel régional du Verdon.

La campagne de greffons de l'hiver 2024-2025 a permis de fournir 551 greffons. La diffusion des greffons participe au rayonnement scientifique national et international de La Thomassine (envois en France, Autriche, Hongrie) et à la conservation du patrimoine génétique des espèces cultivées.

CHIFFRES CLÉS

- 1 165 arbres inventoriés, de 12 espèces fruitières et 518 variétés.
- 59 % des arbres sont dans un bon état sanitaire.
- Mesures de la Charte : 5, 21, 27, 29.

Cofinanceurs : Région Sud, Ville de Manosque, Géosel, Géométhane, Parc du Luberon.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr



En savoir plus sur la biodiversité domestique : www.parcduluberon.fr/biodiversite-cultivee



En savoir plus sur La Thomassine : www.parcduluberon.fr/lathomassine



PATRIMOINE CULTUREL

Élue référente : Valérie Peisson

Conservation et mise en valeur de la chapelle Notre-Dame et de son ermitage à Ongles

CHIFFRES CLÉS

- Montant de l'opération : 126 060 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune d'Ongles (04).
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.
- Mesures de la Charte : 22, 23.



La commune d'Ongles mène depuis plusieurs années des campagnes de travaux sur la chapelle Notre-Dame en vue de sa restauration. En 2025, la dernière phase consistait à intervenir sur l'ensemble des façades et toitures du clocher, de la chapelle et de son ermitage. Ces travaux ont été l'occasion de réaliser une étude archéologique qui a notamment permis de comprendre l'évolution de l'édifice et d'avancer sa datation aux IX^e et X^e siècles.

Pour être au plus proche de la couleur d'origine des mortiers, plusieurs prélèvements et essais de mélanges de sables colorés et chaux ont été réalisés, et c'est la teinte plutôt rosée qui a été retenue, comme l'était celle des mortiers les plus anciens.

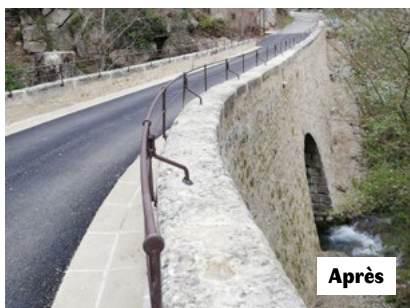
Cofinanceurs : Région Sud, Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, commune d'Ongles.

Contact : coline.phily@parcduluberon.fr

Et aussi en 2025 :



Avant



Après

◀ Pont sur l'Aiguebrun à Buoux

Travaux de conservation et de mise en sécurité consistant en une reprise du tablier pour éviter les infiltrations d'eau, la dévégétalisation et le rejointoiement des parements pour assurer la pérennité des élévations et la création d'un garde-corps aux normes pour protéger les piétons qui empruntent l'ouvrage.

Financements : Département de Vaucluse, CCPAL, commune de Buoux.

▶ Bassin du Passet à Lacoste

Le bassin du Passet avait totalement disparu sous la végétation. Toujours en eau grâce à la présence d'une mine d'eau, il était nécessaire de le restaurer. Les travaux ont consisté à réétanchéifier son bassin, remplacer les pierres endommagées par le gel et restaurer les différents éléments qui constituent le réseau de vidange.

Financements : Région Sud, commune de Lacoste.



Avant



Après



Avant



Après

◀ Rempart et Tour Nord-Est du site du château à Saïgnon

Travaux de conservation et mise en valeur d'une portion du rempart, première étape du projet porté par la commune pour sécuriser et aménager le site du château de Crugière. Les travaux ont consisté à dévégétaliser, restaurer les maçonneries, étanchéifier les arases et mettre en sécurité le rocher, support des maçonneries.

Financements : Département de Vaucluse, commune de Saïgnon.

CHÂTEAU DE L'ENVIRONNEMENT

Élu référent : Patrick Peythieux

Redémarrage des travaux au Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement, qui est classé au titre des Monuments historiques, le Parc du Luberon prépare un vaste projet de restauration et d'aménagement du site afin de mieux accueillir le public scolaire et d'ouvrir l'édifice au grand public avec un centre d'interprétation des patrimoines.

L'année 2025 a permis de poursuivre les études et démarrer la phase chantier avec, notamment, les travaux d'aménagement de l'Aile inachevée du XVIII^e siècle, qui se prolongeront sur l'année 2026.

CHIFFRES CLÉS

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon.
- 15 bureaux d'études accompagnant l'opération.
- Budget d'investissement global : 9,54 M€ HT.

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État, Région Sud, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : jeremie.haye@parcduluberon.fr



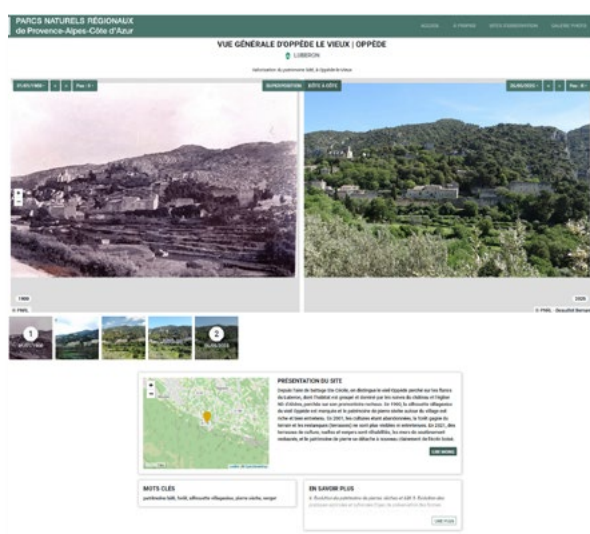
www.parcduluberon.fr/nos-actions/chateau-de-lenvironnement

PAYSAGES

Élue référente : Valérie Peisson

Reconduction de l'Observatoire photographique du paysage (OPP)

En 2025, les clubs photos de Gargas, Lagnes, Lauris, Manosque et Saignon, ont réalisé la reconduction des 61 séries photos de l'Observatoire photographique du paysage du Parc du Luberon. Reconduites tous les 5 ans selon une fiche technique précise (respect du cadrage, de la date et de l'heure de prise de vue, de la focale...), ces photos permettent de rendre compte de l'évolution du paysage sur le territoire. Notamment, la prise régulière de clichés peut permettre d'illustrer les effets du changement climatique.



Ces séries photos sont consultables sur l'application <https://paysages.pnrsud.fr>



CHIFFRES CLÉS

- 61 séries photographiques.
- Une reconduction tous les 5 ans.
- Des séries illustrant les 4 saisons.
- 5 clubs photos partenaires.
- Des cartes postales du début XX^e siècle + des reconductions datant de 2001, 2019, 2021 et 2025.
- 1 application partagée avec les 9 Parcs de la Région Sud.
- Mesures de la Charte : 4, 25.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Parc du Luberon, Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr

Signature de la Charte paysagère et environnementale de l'AOP Luberon

En septembre, le Parc du Luberon a signé la Charte paysagère et environnementale de l'AOP Luberon, une action du Plan de paysage généraliste du Parc. Cette charte vise à mobiliser les acteurs dans la préservation de ce paysage viticole si caractéristique du territoire. Elle propose des pistes d'évolution pour favoriser la transmission des exploitations et pérenniser l'activité agricole, anticiper le changement climatique (diversification des cultures, vigne coupe-feu...) et préserver la biodiversité. Elle met en avant des solutions fondées sur la nature : par exemple, favoriser la présence de chauve-souris, prédatrices naturelles des ravageurs de culture.



CHIFFRES CLÉS

- 1 Charte identifiant 24 actions.
- 10 unités paysagères viticoles concernées sur 36 communes.
- 22 % de surface en bio.
- Poids économique de l'AOP : 1 860 salariés, 2 726 CDI/CDD, 2 298 contrats saisonniers.
- Mesures de la Charte : 25, 26.

Cofinanceurs : programme Leader Haute-Provence Luberon (Union européenne et Région Sud), Département de Vaucluse.

Contacts :

francoise.delville@parcduluberon.fr ;

lea.garreau@parcduluberon.fr



PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCO-INNOVANT VALORISANT LES RESSOURCES ET LES TALENTS LOCAUX

- ORIENTATION 11 **Faire du Luberon, un territoire exemplaire en matière d'agroécologie et d'alimentation saine et durable**
- ORIENTATION 12 **Œuvrer pour une destination écotouristique Luberon**
- ORIENTATION 13 **Innover en matière d'économie durable**

Une ferme dans le sud Luberon



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU LUBERON

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations...

La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes : préserver les terres agricoles et favoriser l'installation d'agriculteurs ; structurer des filières agroécologiques de grande qualité ; développer les circuits courts et de proximité ; agir pour une restauration collective locale, bio si possible ; communiquer et former à l'alimentation durable ; donner du goût à l'identité et à l'attractivité du territoire.



- Mesures de la Charte : 26, 27, 28, 29, 30.



En savoir plus :
www.parcduluberon.fr/projet-alimentaire-territorial

Lancement du projet « Terres nourricières en plaine de Durance »

Le Parc du Luberon et l'association « Au Maquis » accompagnent les communes de Mérindol, Puget, Lauris, Puyvert et Cadenet dans un projet financé par l'Union européenne et la Région, avec une vision systémique de l'agriculture et de l'alimentation. « Terres nourricières en plaine de Durance » a pour ambition de mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale pour une alimentation méditerranéenne de qualité en sud Luberon, selon cinq objectifs opérationnels :

1. coordination, communication et sensibilisation ;
2. protection, stockage et valorisation du foncier agricole ;
3. développement de l'agriculture nourricière : appui et facilitation à l'installation agricole ;
4. intégration de la dimension écopaysagère et agroécologique ;
5. développement d'outils et d'équipements innovants mutualisés à l'échelle transcommunale.

2025 a été consacrée principalement à l'objectif 1, avec la mise en place d'un travail collaboratif avec de nombreux partenaires et agriculteurs, et une animation de terrain, au plus près des élus et habitants, pour faciliter le porter-à-connaissance et l'appropriation des enjeux.



En savoir plus : www.parcduluberon.fr/terres-nourricieres



Présentation du projet en vidéo :
<https://bit.ly/terres-nourricieres>



CHIFFRES CLÉS

- 5 communes réparties sur 2 intercommunalités.
- Partenaires : Parc naturel régional du Luberon (chef de file) ; association Au Maquis (co-animateur) ; SAFER, ADEAR84, Bio de PACA, Agribio 04 et 84 (partenaires bénéficiaires) ; Chambre d'agriculture 84 (prestataire) ; Département de Vaucluse, association Terre de liens et magasin de producteurs « La Bardane ».
- Création d'outils de communication : nom du projet, logo et identité visuelle, flyers, 2 vidéos.
- 1 réunion par mois avec les élus référents.
- 1 évènement de lancement institutionnel et grand public le 11 juin 2025, avec des balades liées aux enjeux (biodiversité, friches, canaux d'irrigation, paysage et agroécologie).
- 3 réunions à destination des agriculteurs : « Agriculture et biodiversité », « Diagnostic agraire du territoire », « Les espaces tests agricoles ».
- Des permanences mensuelles en mairie à compter de septembre 2025, avec une trentaine d'entretiens.

Cofinanceurs : Union européenne (Feader Fond européen agricole pour le développement rural), Région, Parc du Luberon.

Contact : morgane.fruchart@parcduluberon.fr

Bilan du projet « L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques » 2023-2025

Le 9 septembre 2025 à Mérindol, le Parc du Luberon a organisé une journée de restitution de ce projet, en présence des partenaires et des acteurs de l'alimentation. Ont été présentées les réalisations menées depuis deux ans par le Parc et ses partenaires pour la promotion de l'alimentation méditerranéenne locale et biologique, avec une cible privilégiée qu'est la restauration scolaire.

Cette rencontre a permis de partager des retours d'expériences pour essaimer à une plus large échelle et favoriser une transition agricole et alimentaire des territoires.



Télécharger le livret pédagogique « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits », réalisé par le Parc du Luberon en collaboration avec Denis Lairon (chercheur émérite à l'Inserm), détaillant les liens entre l'alimentation et la santé.

Cofinanceurs : ministère de la Santé, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.
Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Voir le résumé de la journée en vidéo : <https://bit.ly/restitution-alimentation-transition-2025>



Voir les actions phares du projet : www.parcduluberon.fr/nos-actions/developpement-economique/agriculture/pna-alimentation-mediterraneenne/



www.parcduluberon.fr/alimentation-mediterraneenne

40 ans du Marché paysan d'Apt

Créé en 1985, le marché d'Apt se tient le mardi matin toute l'année. Il est labellisé « Marché paysan » ® par le Parc naturel régional du Luberon : les agriculteurs y vendent leurs productions en direct. Les 40 ans du Marché paysan d'Apt ont été célébrés le 17 juin, avec la venue d'élèves des écoles et du collège d'Apt et des animations de la MJC, la Maison Bonhomme, la ferme pédagogique de l'Espigaou, Terre de liens. Un repas convivial, réalisé à partir des produits du marché, a également été servi. Un moment joyeux pour célébrer les paysans qui nourrissent les habitants du territoire !

CHIFFRES CLÉS

- 8 classes élémentaires participantes, soit 130 élèves.
- 110 personnes au repas convivial confectionné par le traiteur marqué Valeurs Parc, Nicolas cuisine le monde.

Cofinanceurs : Parc du Luberon, Marché paysan d'Apt, Ville d'Apt, mairie de Roussillon.
Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Renouvellement de la labellisation PAT de niveau 2

Le Projet alimentaire territorial, porté par le Parc du Luberon depuis 2017, a obtenu le renouvellement de sa labellisation de niveau 2 pour la période 2025-2030. Cette reconnaissance nationale souligne la qualité du travail mené et la dynamique partenariale engagée.

Dans ce cadre, les communes membres du réseau « De la ferme à ta cantine » ont été invitées à formaliser, à travers une charte, leur engagement pour développer une alimentation méditerranéenne locale et biologique, améliorer la qualité des repas servis en restauration collective et soutenir l'agriculture du territoire.

Pour la période 2025-2028, le Parc est soutenu par le ministère de l'Agriculture pour assurer la coordination du PAT, garantissant la continuité du plan d'actions actualisé en faveur de l'alimentation méditerranéenne et des transitions agroécologiques.

Cofinanceurs : ministère de l'Alimentation, Parc du Luberon.
Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Formation « De la ferme à ta cantine » avec le Loubatas le 28 janvier à la Maison du Parc.

AGROÉCOLOGIE

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Accompagner le changement des pratiques des agriculteurs et agricultrices

Le Parc du Luberon anime deux programmes d'accompagnement du changement des pratiques des agriculteurs : les paiements pour services environnementaux (PSE) et le Projet agro-environnemental et climatique (PAEC). Ils visent à faire évoluer les pratiques des agriculteurs vers une réduction de l'usage des produits phytosanitaires, une rationalisation de l'irrigation, une substitution des engrais chimiques par des engrais organiques, un allongement des rotations, ou encore l'implantation de couverts enherbés. Les agriculteurs reçoivent annuellement un financement qui leur permet de compenser les pertes éventuellement occasionnées par l'expérimentation de nouvelles pratiques et d'acheter du matériel plus adapté.



En savoir plus sur le PAEC :
www.parcduluberon.fr/maec



En savoir plus sur les PSE :
www.parcduluberon.fr/nos-actions/developpement-economique/agriculture/pse-luberon-lure



CHIFFRES CLÉS

- 2 jours de formation pour les 11 lavandiculteurs du PSE.
- 1 jour de formation pour les 43 éleveurs bénéficiaires MAEC pastorales.
- 60 nouveaux contrats MAEC engagés avec des viticulteurs en partenariat avec la cave Terres Valdèze à La Tour-d'Aigues, soit plus de 1 000 ha de vignes.
- 1 bénéficiaire MAEC arboriculture/grandes cultures.
- Mesure de la Charte : 29.

Cofinanceurs : Union européenne, État, Agence de l'eau, Parc du Luberon.
Contact : lea.garreau@parcduluberon.fr

LA THOMASSINE VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

Élu référent : Patrick Courtecuisse

La Thomassine est un verger conservatoire et un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière de Provence et des Alpes du sud avec près de 500 variétés. Elle est animée par le Parc naturel régional du Luberon depuis 1997, avec le soutien de la Ville de Manosque.



LA THOMASSINE
Vergers et jardins conservatoires



En savoir plus : www.parcduluberon.fr/lathomassine



www.facebook.com/lathomassine

Journée des fruits et saveurs d'autrefois

Le Parc du Luberon a organisé la Journée des fruits et saveurs d'autrefois le 7 décembre sur le thème du Pistachier vrai. Organisée depuis plus de 20 ans avec un succès toujours renouvelé, cette journée a pour objectifs à la fois la dissémination des variétés anciennes et/ou régionales d'arbres fruitiers pour en assurer la conservation, et la découverte et la sensibilisation du public à la richesse de la biodiversité cultivée.

Au programme de l'édition 2025 : conférence sur le pistachier et démonstration d'une plantation, marché des pépiniéristes et producteurs, ateliers pratiques en lien avec la biodiversité, projection de courts-métrages sur l'alimentation et l'agriculture, dégustations, concert...





CHIFFRES CLÉS

- 48 exposants.
- 1 100 visiteurs.
- 16 associations partenaires : LPO, FNE04, Croqueurs de pommes, Le Poirier, Libellule & Coccinelle, Les Amis de Trescléoux, Groupement des oléiculteurs de Haute-Provence et du Luberon, Fresque du climat, Am'api04, LPO, Musée de Salagon, Terres de liens PACA.

• Mesures de la Charte : 5, 21, 27, 29, 43, 46, 47.

Cofinanceurs : Parc du Luberon, Ville de Manosque, Géosel, Géométhane, Natura 2000.

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr

Chantier participatif des Écovolontaires pour l'irrigation des vergers

Grâce à la convention de partenariat avec l'association Unis-Cité (partenaire de l'État et des collectivités dans le déploiement du service civique), La Thomassine accueille des Écovolontaires de Manosque, pour permettre à des jeunes volontaires en service civique de découvrir et préserver la biodiversité à travers des chantiers nature.

Un chantier a été planifié sur 5 journées au printemps et a permis de restaurer le canal permettant l'arrivée de l'eau de la source de La Thomassine jusqu'à un bassin de stockage pour l'irrigation des vergers.

CHIFFRES CLÉS

- 5 journées de chantier encadrées par un agent du Parc.
- 3 Écovolontaires + 3 stagiaires (stages de 3^e, BEPA).

- 130 mètres linéaires de canal curés et faucardés.
- 1 réseau de canalisation de surverse débouché.

• Mesures de la Charte : 21, 43, 46.



Cofinanceurs : Parc du Luberon, Unis-Cité.

Contacts : bruno.adam@parcduluberon.fr ; clara.peltier@parcduluberon.fr

Et aussi en 2025 :



➤ Plusieurs machines et outils agricoles ont été réparés et révisés en 2025, ce qui a permis des travaux plus importants dans les vergers. En juin, un nouvel atomiseur tracté a été acquis, avec le soutien de la Région et du mécénat Géosel et Géométhane.



En 2025, 791 arbres ont été taillés, soit 70 % des arbres des vergers. Le verger de pistachiers a fait l'objet d'une 2^e taille en mars par le syndicat France Pistache. Le verger conservatoire de Salignan à Apt, avec 93 amandiers, a été entièrement taillé en 2025.



Voir le reportage de la Région Sud sur La Thomassine : <https://bit.ly/regionsud-thomassine>

ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET SPORTS DE NATURE

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Requalification du sentier de l'observatoire de l'ENS de La Garrigue à Mérindol

CHIFFRES CLÉS

- Sentier de l'observatoire à Mérindol : distance 1,5 km, niveau très facile.
- Aménagements observatoire : 1 panneau accueil, 6 pupitres d'interprétation (dont 1 grand sur les oiseaux d'eau et mammifères aquatiques), 10 bornes directionnelles, 3 panneaux d'accès routier, 1 assis-debout pour faciliter l'observation aux jumelles.
- Reprise de l'escalier et du mobilier, mise en sécurité et rebalutage peinture de l'itinéraire.
- Maître d'ouvrage : LMV Agglomération.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon.
- Durée conception et réalisation : 1 an (mars 2024 à mars 2025).
- Mesures de la Charte : 31, 32.

Après avoir contribué en 2020 à la réalisation du sentier de La Garrigue à Mérindol (labélisé « Tourisme & Handicap »), le Parc a accompagné la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse pour conduire une deuxième phase de travaux portant sur l'amélioration de l'accueil du public à l'Observatoire ornithologique de Mérindol, avec la mise en place d'une signalétique complète. Ce site fait partie des 23 ENS (Espaces naturels sensibles) du Département de Vaucluse.



Cofinanceurs : Département de Vaucluse 60%, LMV Agglomération 40 %.
Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

🌐 Découvrir le sentier avec www.cheminsdesparcs.fr/trek/133375-MERINDOL---Sentier-de-l-observatoire

CHEMINS DES PARCS.FR

Signalétique site d'escalade d'Oppède

Dans le cadre du Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Vaucluse (PDESI 84), le Parc du Luberon a piloté la création et la pose d'une signalétique dédiée sur le site d'escalade d'Oppède, avec 3 panneaux d'accueil, 4 bornes directionnelles et 5 panneaux d'accès routier. Cette action est le fruit d'un travail collégial préalable de diagnostic, médiation culturelle, recherche de financement, conventionnement sous l'impulsion du Parc. Sans oublier l'équipement ou le rééquipement des voies d'escalade sur l'ensemble des trois secteurs par le Comité territorial Vaucluse de la Fédération Française d'Escalade.



CHIFFRES CLÉS

- Maître d'ouvrage : commune d'Oppède.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon.
- Durée conception et réalisation : 1 an (avril 2024 à avril 2025).
- Mesures de la Charte : 31, 32.

Cofinanceurs : Département de Vaucluse (PDESI) 80 %, commune d'Oppède 20 %.
Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

🌐 En savoir plus : www.oppede.fr/article_popup_225_1_la-falaise-de-brecugne_fr.html



© Patrick Dion

Chemins des Parcs : déploiement de l'offre Luberon

CHIFFRES CLÉS

- 15 nouveaux itinéraires publiés en 2025 pour le Luberon, dont 3 dédiés à la forêt et 5 à la biodiversité (en lien avec le projet ABC du Parc du Luberon).
- 107 itinéraires pour le Luberon, avec 1 197 POI.
- 273 687 utilisateurs du site, tous Parcs confondus.
- Mesures Charte : 31, 32, 33.

Cofinanceurs : Agence nationale de la Cohésion des territoires (Avenir Montagne Ingénierie), Région Sud, Parc du Luberon, Parcs naturels régionaux du Sud.
Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



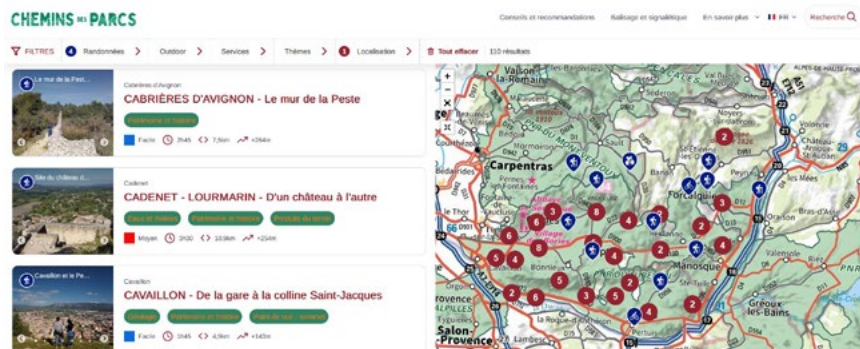
www.cheminsdesparcs.fr

Voir le tuto sur le mode embarqué :
<https://bit.ly/CDP-mode-embarque>

En partenariat avec les offices de tourisme du territoire, le Parc a poursuivi le déploiement de l'offre d'itinéraires dans le Luberon sur le site www.cheminsdesparcs.fr : de nouveaux itinéraires ont été publiés et une dizaine ont été bonifiés avec des points d'intérêt en chemin (POI), la grande plus-value de Chemins des Parcs.

Très demandé par les utilisateurs du site, un tuto vidéo sur le mode embarqué a été réalisé en lien avec l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon.

Le Parc du Luberon a continué d'animer le groupe de travail interparc « Chemins des Parcs » et de participer activement au bon fonctionnement de Geotrek, le logiciel Open Source support du site web.



Promotion de la destination sports de nature du Luberon

Le Parc du Luberon contribue régulièrement à l'édition d'ouvrages, de topoguides et de cartes afin de promouvoir l'offre de sports de nature, en lien avec les agences départementales de développement, les fédérations sportives délégataires et les éditeurs spécialisés. Tout au long de l'année, le Parc collabore également avec des médias divers (presse écrite ou web, influenceurs, vidéastes, radio, télévision) pour valoriser l'offre sports de nature du territoire, en axant en particulier sur les ailes de saison et le respect des espaces naturels fragiles.



CHIFFRES CLÉS

- 2 accompagnements de tournages et 2 shootings photo.
- Contributions techniques à des portails web : Vaucluse Rando et Provence à vélo (Vaucluse Provence Attractivité) ; Vélo Loisir Provence ; Ma Rando (CD84-FFRP).
- Contributions techniques aux flyers vélo, VTT et rando (Vaucluse Provence Attractivité).
- Mesures Charte : 31, 32, 33.

Financé à 100% par le Parc hors programme d'actions.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Et aussi en 2025 :

Pose de panneaux dans le Vallon de l'Aiguebrun avec ce message de sensibilisation : « L'Aiguebrun est un secteur d'enjeu écologique majeur. Les écrevisses à pattes blanches, espèce rare et protégée, y sont très sensibles aux perturbations. Alors, merci de ne jamais pénétrer dans la rivière. »



Programme Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027

Le Parc du Luberon accompagne plusieurs projets financés par le programme Espace valléen Luberon-Lure : l'aménagement d'une exposition sur le thème de l'eau au musée Marc Deydier à Cucuron, le réaménagement des itinéraires pédestres reliant les sites ocriers GR6-GRP dans le pays d'Apt, l'étude opérationnelle d'un cheminement piétonnier de médiation culturelle « Les sentiers de la couleur » à Lauris, la maison d'interprétation de l'histoire et du patrimoine à Manosque, la reconstitution 3D historique du château et de sa rotonde à Simiane-la-Rotonde. Ces projets visent à sensibiliser les visiteurs et les habitants à la préservation du patrimoine naturel et proposer une nouvelle offre de découverte patrimoniale.



Cofinanceurs : Feder (Union européenne), État (FNADT CIMA), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



En savoir plus : www.parcduluberon.fr/espace-valléen-luberon-lure



Cofinancé par l'Union européenne



Avec le soutien de



FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE Massif des Alpes



agence nationale de la cohésion des territoires Commissariat de massif des Alpes



Une autre vie s'invente ici

9 nouveaux prestataires marqués Valeurs Parc

La commission d'agrément « Marque Valeurs Parc », réunie le 18 juin, a validé 9 nouveaux marquages cette année, soit 8 prestations touristiques et une miellerie. Ont ainsi intégré le réseau des marqués Valeurs Parc du Luberon : les gîtes et chambres d'hôtes « Chez Cécile » à Lagnes, le Jardin conservatoire des plantes tinctoriales à Lauris, l'hôtel « Le Palais » et la maison d'hôtes « Villa Bam Bam » à Apt, les hôtels-restaurants « Le Saint-Hubert » à Saturnin-lès-Apt et « Le Mas des grès » à Lagnes, le camping « Le Vallon » à Bonnieux, « La Ferme Hi Bride » à Villelaure, « Bike Session » et « Miel'hery du Luberon » à Roussillon.



CHIFFRES CLÉS

- 9 nouveaux marquages Valeurs Parc.
- 50 bénéficiaires engagés dans le réseau Luberon.
- 1 commission d'agrément en juin.
- 1 rencontre des réseaux « Marque Valeurs Parc » et « Géopartenaires » le 21 mars au Musée de la lavande à Cabrières-d'Avignon.
- Mesures de la Charte : 32, 33.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon, Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contacts :

jean-noel.baudin@parcduluberon.fr ;

lea.garreau@parcduluberon.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Programme « Avenir Montagne Ingénierie » : agir pour une fréquentation touristique maîtrisée

Porté par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif d'accompagnement des territoires de montagne a pour objectif la transition vers un tourisme plus durable, résilient, diversifié et en faveur d'une fréquentation touristique mieux répartie dans le temps et l'espace. L'année 2025 a vu la finalisation des principales missions conduites grâce à ce programme avec :

- la mise en valeur d'itinéraires forestiers sur le site www.cheminsdesparcs.fr ;
- la réalisation de la « Lure attitude », en déclinaison de la Luberon attitude, avec la création de la mascotte Sini, d'une brochure mettant en valeur les trésors de Lure et les gestes justes pour les protéger, de stickers et de teasers vidéo ;
- la restitution finale de l'étude de fréquentation du vallon de l'Aiguebrun, par le consultant TRACE-TPI et pilotée par le Parc ;
- la réalisation d'une carte illustrée de découverte du territoire avec ses principaux patrimoines, pour une meilleure connaissance des sites dits « secondaires », pour une répartition plus harmonieuse des flux ;
- la production d'une carte interactive à destination des opérateurs du tourisme pour relayer le dire du Parc auprès des pratiquants des sports de nature et diffuser le geste juste (voir page 33).

CHIFFRES CLÉS

- 1 mission de 3 ans.
- 1 stagiaire Chemins des Parcs Luberon.
- Mesure de la Charte : 33.

Cofinanceurs : ANCT, Région, Parc du Luberon.

Contacts :

isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr ;
eric.garnier@parcduluberon.fr



Voir l'itinéraire dédié à la forêt :
www.cheminsdesparcs.fr/fr/trek/131889-SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES---Forets-de-Lure



Voir la Lure attitude :
www.parcduluberon.fr/lure-attitude



Voir la carte interactive <https://sit.pnrsud.fr/luberon-sports-de-nature-zones-protgees/index.html>



Télécharger la carte de découverte :
www.parcduluberon.fr/carte-decouverte



GÉOTOURISME

Élue référente : Sabrina Caire



Grâce à un ensemble de géosites exceptionnels et à son réseau de géopartenaires, le Géoparc mondial Unesco, animé par le Parc du Luberon, invite les visiteurs à la découverte de la richesse géologique exceptionnelle du territoire : mosaïque de paysages, villages perchés, roches, fossiles et autres curiosités géologiques, qui contribuent à la reconnaissance internationale de ce territoire et qui sont autant de témoins de ces liens forts qui, chez nous, unissent les hommes, les femmes et la Terre...

Géosites du Luberon : de nouveaux aménagements

Pour renforcer la visibilité du Géoparc du Luberon et sensibiliser à la géodiversité, plusieurs géosites ont été équipés avec des pupitres d'interprétation à Cucuron, Gordes, Vaugines et Volx. Témoins uniques de l'histoire de la Terre, ces sites mettent en valeur les liens entre géodiversité, paysages et culture locale, tout en sensibilisant habitants et visiteurs à la préservation du patrimoine géologique.



www.parcduluberon.fr/geotourisme

CHIFFRES CLÉS

- Mesures de la Charte : 4, 32.

Cofinanceurs : État (FNADT CIMA programme Espace valléen), Région, communes de Cucuron, Gordes, Vaugines, Volx, Parc du Luberon.

Contact : pauline.coster@parcduluberon.fr



Pupitre d'interprétation sur le patrimoine géologique local installé à Cucuron.

GÉNÉRALISER DES MODES DE VIE RÉSILIENTS, SOURCES DE BIEN-ÊTRE POUR RESPIRER MIEUX

ORIENTATION 14 Accompagner les mutations en faveur d'une société bas carbone et résiliente face au changement climatique

ORIENTATION 15 Maintenir un cadre de vie de qualité avec des villes et villages durables et résilients

Arbres en ville à Beaumont-de-Pertuis

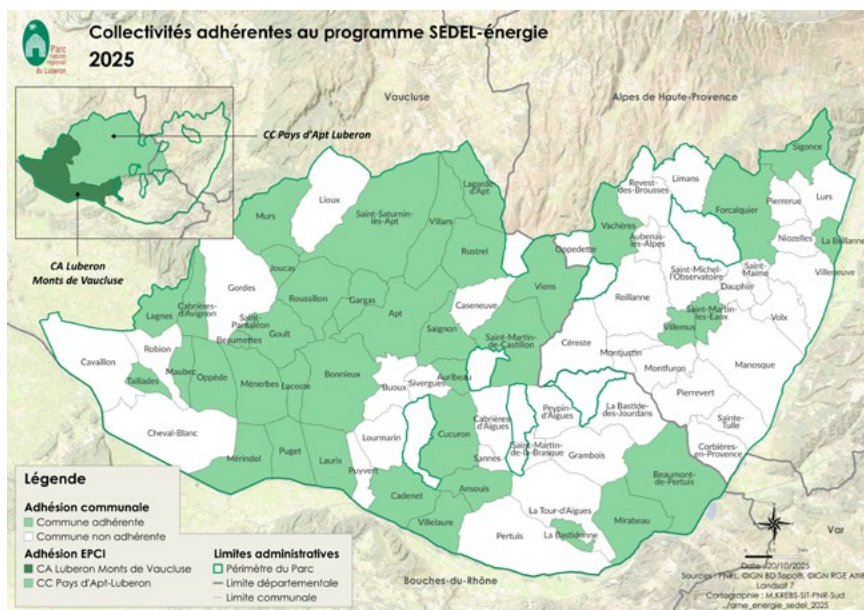


SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Service d'économies durables en Luberon pour l'énergie et l'eau

Avec quatre agents mutualisés pour les économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments publics, le service SEDEL a franchi un nouveau record en 2025, avec 42 collectivités adhérentes à ce service, ce qui démontre d'une part le besoin du territoire en matière d'accompagnement sur l'énergie et l'eau, et d'autre part la satisfaction des élus à l'égard de ce service qui a été créé il y a seize ans.



CHIFFRES CLÉS

- 40 communes et 2 intercommunalités adhérentes.
- Nouvelles communes adhérentes en 2025 : Auribeau, Apt, Gault, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Sigonce.
- 1 réunion de comité de pilotage le 13 novembre 2025.
- Baisse de consommation (corrigée du climat) : entre 17 % et 25 % sur le patrimoine bâti.
- Baisse de consommation de l'éclairage public : entre 50 % et 70 %. Sources : factures d'énergie des communes adhérentes 2009-2024
- Mesure de la Charte : 36.

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, programme ACTEE+), collectivités adhérentes, Parc du Luberon.

Contact : sedel@parcduluberon.fr

ACTEE | **FNCCR**
Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Rénovation énergétique de l'école de Bonnieux et création d'un réseau de chaleur bois

En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, le Parc du Luberon a accompagné la commune de Bonnieux pour son ambitieux projet de rénovation énergétique de l'école et de la Maison du Livre et de la Culture, dans un souci de décarbonation et de réduction des consommations. Ont été réalisés :

- passage d'un chauffage fioul et gaz à un mini-réseau de chaleur bois ;
- isolation chaux-chanvre des murs sud de l'école et remplacement des menuiseries ;
- installation de protections solaires et de brasseurs d'air pour améliorer le confort d'été sans climatisation ;
- installation d'une ventilation à l'école pour contrôler le taux de CO₂ dans les classes ;
- installation de robinets thermostatiques connectés pour un pilotage optimal des besoins.

Cofinanceurs : État, Ademe, Région, Département de Vaucluse, commune de Bonnieux.

Contact : mathias.meignan@parcduluberon.fr

CHIFFRES CLÉS

- Montant de l'opération : 1 M€ HT, dont 908 000 € HT de travaux, subventionnés à près de 80 %.
- Mesures de la Charte : 12, 36.



Démarche d'éco-responsabilité de l'équipe du Parc

Le Parc du Luberon est engagé depuis plusieurs années dans une démarche interne d'éco-responsabilité, qui vise à réduire l'impact de notre fonctionnement sur l'environnement en travaillant sur 5 cibles : les déplacements, les déchets, les énergies, l'eau et les achats éco-responsables. Cette démarche permet à la fois de réaliser des économies de fonctionnement et de réduire notre empreinte écologique et nos émissions de gaz à effet de serre. Le Parc a supprimé dans son fonctionnement l'utilisation de contenants jetables comme les gobelets et les bouteilles d'eau en les remplaçant par des contenants réutilisables.

CHIFFRES CLÉS

- Déplacements : 14 % des déplacements réalisés avec les 3 véhicules électriques.
- Déchets : 80 kg de déchets/agent/an (moyenne nationale = 100 kg).
- Énergie : stabilisation de la consommation à environ 150 KWh/jour.
- Mesures de la Charte : 37, 43.

Financé à 100% par le Parc hors programme d'actions.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CADRE DE VIE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Animation de la charte signalétique du Parc du Luberon



Relevé d'une publicité illégale sur une commune du Parc

Afin de préserver le cadre de vie des habitants, le Parc du Luberon accompagne les communes adhérentes dans l'application des dispositions de sa charte signalétique et il les assiste dans la création de leur règlement local de publicité (RLP). Le Parc réalise également des inventaires de terrain afin de supprimer du paysage, avec l'aide des communes, les enseignes, pré-enseignes et publicités illégales. Il accompagne enfin les demandes d'autorisation préalable et apporte son aide aux communes dans l'analyse de la réglementation relative à la publicité.

CHIFFRES CLÉS

- 6 demandes d'autorisation préalable.
- 15 demandes de conseils sur la réglementation.
- Mesure de la Charte : 40.

Cofinanceurs : DREAL, communes, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Promouvoir l'usage du vélo au quotidien

Avec le programme Luberon Labo Vélo, le Parc du Luberon et ses partenaires souhaitent développer l'usage du vélo au quotidien dans les villes et villages du Luberon, promouvoir les modes actifs, favorables à la santé et meilleurs pour l'environnement.

En 2025, ils ont participé à des nombreux événements : la Fête des véloroutes (organisée par le Département de Vaucluse), « Mai à vélo » (événement national), la Semaine européenne de la mobilité, « LM vélo » à Cavaillon (organisé par Luberon Monts de Vaucluse Agglomération).

Cofinanceurs : Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Parc du Luberon.
Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



Voir le groupe « Luberon Labo vélo : je choisis le vélo au quotidien » animé par le Parc : <https://www.facebook.com/groups/821288171896261>



CHIFFRES CLÉS

- Challenge d'activités « Mai à vélo » : 42 339 km parcourus en 2025 (37 131 km en 2024, soit +14 %), résultats en constante augmentation depuis notre première participation en 2021.
- 108 publications sur le groupe Facebook en 2025.
- Mesure de la Charte : 39.

Sensibilisation à l'importance des arbres dans la campagne et en ville

Le Parc du Luberon propose des conférences pour comprendre comment les arbres peuvent offrir des habitats variés pour la faune et la flore, et constituent ainsi de véritables refuges de biodiversité. En 2025, le Parc est intervenu lors de projections-débats, avec des spécialistes, pour sensibiliser aux bénéfices des arbres des villes, villages et jardins, et pour échanger avec les participants sur les idées reçues et les gestes pour en prendre soin.

Une plaquette « Arbres de nos villes, villages et jardins » a été éditée en 2025, avec la complicité de l'entreprise Au cœur des arbres, lauréat des Trophées Luberon-Lure 2022. L'objectif : montrer que l'arbre est un formidable atout dans l'adaptation au changement climatique et qu'il apporte de nombreux bienfaits aux populations (qualité de l'air, réduction de chaleur, lien social...). Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la rédaction d'une Charte de l'arbre, qui sera proposée aux communes du Parc en 2026.



CHIFFRES CLÉS

- 1 conférence « Arbres habitats source de biodiversité forestière » à Puget pour la Fête de la nature.
- 2 soirées « Ciné-débat : Arbres et forêts remarquables » à La Tour d'Aigues et à Villelaure, en partenariat avec Basilic Diffusion et la LPO Sud Luberon.
- 200 personnes sensibilisées.
- 1 plaquette éditée en 1 000 exemplaires.
- 1 vidéo « Les arbres, des alliés naturels face au changement climatique (ODD 13) »

• Mesure de la Charte : 38.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne FEADER et Région), Parc du Luberon.

Contacts :

nicolas.bouedec@parcduluberon.fr ;
francoise.delville@parcduluberon.fr ;
sophie.bourlon@parcduluberon.fr ;
lilian.car@parcduluberon.fr



Télécharger la plaquette :

www.parcduluberon.fr/arbres



Voir la vidéo sur

<https://youtu.be/xUrUd-bYAWM>

Création d'un verger conservatoire au parc de Drouille à Manosque

En 2025, les agents de La Thomassine ont été sollicités par la Ville de Manosque pour planter un petit verger conservatoire de variétés anciennes au parc urbain de Drouille, récemment rénové. Ce verger est composé d'arbres fruitiers et de petits fruits, adaptés au sol et au climat local. L'objectif : pouvoir faire (re)découvrir aux habitants de Manosque la diversité des variétés fruitières régionales et les inciter à visiter La Thomassine.

La plantation a eu lieu le 18 décembre 2025, en présence du maire de Manosque et avec la participation des élèves du collège Jean-Giono et de l'école de La Luquette.



Élu référent : Patrick Courtecuisse

CHIFFRES CLÉS

- 20 arbres fruitiers majoritairement de variétés anciennes : pommiers, pruniers, pêchers, abricotiers, cerisiers, figuiers, cognassiers, jujubiers, pistachiers, grenadiers.
- 15 plants de petits fruits : cassissiers, groseillers, framboisiers.
- 22 élèves présents.
- Mesures de la Charte : 27, 38.

Cofinanceurs : Ville de Manosque, Parc du Luberon.

Contact : clara.peltier@parcduluberon.fr

ÊTRE UN PASSEUR DE RELAIS POUR TRANSMETTRE LES CULTURES DU TERRITOIRE

- ORIENTATION 16 **Partager et développer les cultures du territoire**
- ORIENTATION 17 **Accompagner les publics pour qu'ils soient membres, acteurs et citoyens d'un territoire en transition**
- ORIENTATION 18 **Faire du lien social et intergénérationnel un moteur de la transition**

Land art à l'école
Photo école de Mirabeau



ACCUEIL DES PUBLICS

Mesures de la Charte : 42, 43.

Maison du Parc et musée de géologie à Apt

Lieu de visite et de culture pour les habitants, touristes et scolaires, la Maison du Parc constitue une porte d'entrée incontournable avant d'aller à la rencontre du territoire du Luberon.

● **2 968 visiteurs** (dont 224 scolaires) ont été accueillis en 2025 (3 372 en 2024). Les ventes à la boutique se sont élevées à 4 492 €.

Pour des raisons budgétaires, les horaires d'ouverture ont été réduits à partir du mois de mai (lundi, mardi, jeudi 14h-17h30 / mercredi 9h-12h30 et 14h-17h30).

● **8 conférences** ont été proposées en 2025 :

- par le Parc : « Volcans en éruption, l'autre visage du monde » (22 mars), « L'impact de l'alimentation sur la santé » (26 septembre) ;
- par la Société des naturalistes du pays d'Apt : « Arbres remarquables de Vaucluse » (28 janvier), « Escargots du Luberon » (25 février), « Inégalités environnementales » (25 mars), « Pollinisation et biodiversité » (27 mai), « Hyménoptères » (25 novembre), « Pies et corbeaux » (16 décembre).

● **5 expositions** de partenaires ont été présentées :

- « Agriculture et biodiversité » (juin)
- « Migration, un voyage pour survivre » (juillet)
- « Les amphibiens, entre terre et eau » (août)
- « Vaucluse, terre d'eau » (août-septembre)

Du 13 octobre au 27 novembre, l'exposition temporaire « Œufs et dinosaures de Provence », réalisée en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence et la Réserve naturelle nationale de Sainte-Victoire, a offert une immersion dans le patrimoine géologique régional. 550 visiteurs ont été accueillis, ce qui souligne l'intérêt du public pour la paléontologie et la valorisation des dinosaures en Provence.

● Au musée de géologie, des ateliers ludiques « Paléontologues en herbe » ont été proposés pendant les vacances scolaires d'hiver et de la Toussaint, animés par La Terre en tête.

Le 17 mai, le musée a ouvert ses portes en nocturne pour la Nuit des musées.

À partir de mi-octobre, une tarification a été mise en place pour visiter le musée de géologie (4 € / réduit 2 € / gratuit moins de 18 ans et scolaires).

● La Maison du Parc a également accueilli d'autres partenaires pour des temps forts.

- Rencontre avec le Conseil municipal des jeunes de la Ville d'Apt, le 13 mai.
- Formation à l'éducation au goût et à l'alimentation durable (EGAD) par Le Loubatas, le 14 mai.
- Spectacle « La Saga de Molière », dans le cadre des Nomade(s) de la scène nationale La Garance, le 16 juin.
- Ateliers de l'exposition « De l'eau dans le Calavon ? Qui l'eût cru(es) ! » animés par La Terre en tête dans le jardin pendant l'été.

Élue référente : Charlotte Carbonnel

Contacts :

fabienne.cloarec@parcduluberon.fr ;
dominique.denais@parcduluberon.fr ;
solgne.louis@parcduluberon.fr



La Thomassine : des journées pour faire rayonner la biodiversité domestique

Lieu de conservation de la biodiversité fruitière et de sensibilisation à la diversité des plantes cultivées, La Thomassine accueille le grand public et des groupes d'enfants dans le cadre de visites guidées, animations, évènements, formations et séminaires : **3 097 visiteurs et 771 enfants** (dont 479 Manosquins) en 2025.

Le Parc du Luberon a organisé **3 journées grand public** :

- Rendez-vous aux jardins le 8 juin, sur le thème de la pierre sèche
- Fête de la figue et de l'abeille le 7 septembre, en partenariat avec l'association Am'api04

- La Journée des Fruits et saveurs d'autrefois - 7 décembre (voir page 41).

De février à octobre, **16 journées d'initiation** ont été proposées, sur l'entretien des arbres fruitiers et des oliviers, le jardinage au naturel et, nouvelle cette année, la vannerie et la teinture végétale.

Cette année, La Thomassine a aussi réintégré le réseau des écritoirs des « Correspondances » de Manosque.



Élu référent : Patrick Courtecuisse

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr



Voir le bilan complet 2025 des activités de La Thomassine sur www.parcduluberon.fr/lathomassine



Voir les animations sur www.facebook.com/lathomassine



DIFFUSION DU PROJET PARC

Mesures de la Charte : 43, 46, 47.

À la rencontre des habitants

Tout au long de l'année, les agents du Parc vont à la rencontre des habitants, des habitantes et des acteurs locaux pour faciliter l'appropriation de ce qu'il est et ce qu'il fait, et pour cultiver le projet Parc.

- En 2025, le Parc a participé à divers événements avec son stand classique ou avec la Lub'ambule : cérémonies des vœux dans une douzaine de communes en janvier, Fête des véloroutes le 27 avril à Bonnieux, Journée du développement durable le 17 mai à Villelaure, Nature en mouvement le 18 mai à La Tour-d'Aigues, forums des associations à Cavaillon, Cheval-Blanc et Manosque en septembre, festival Jusqu'au vallon mi-septembre, festival VIVANT ! en septembre-octobre, 50 ans du CEN PACA le 4 octobre à Saint-Paul-lès-Durance, 20 ans des ENS de Vaucluse le 5 octobre à Courthézon, etc.
- Des agents ont également proposé des conférences, par exemple « De la goutte à la crise, le Calavon une rivière sans eau ? » le 5 septembre et « Le Calavon : trop d'eau ou pas assez, mais toujours plein de vie » le 3 octobre au Musée d'Apt, ou encore « 1, 2, 3... Sortez ! Les enfants et la nature » le 7 octobre à Saint-Saturnin-lès-Apt.



Stand des Parcs du Luberon et du Mont-Ventoux pour l'anniversaire du Collectif Prouvenço le 4 octobre à Cheval-Blanc.



Au printemps et à l'automne, le Parc a proposé ses sorties buissonnières avec toujours autant de succès :

- du 25 avril au 4 juin, 10 balades et randonnées accompagnées par les techniciens du Parc à Buoux, Caseneuve, Céreste-en-Luberon, Cucuron, Forcalquier, La Tour-d'Aigues, Lardiers, Peypin-d'Aigues, Saint-Étienne-les-Orgues, Saint-Michel-l'Observatoire.
- du 18 octobre au 21 novembre, 9 sorties accompagnées à Buoux, Cadenet, Gordes, Lourmarin, Murs, Pierrevet, Saint-Étienne-les-Orgues, Viens, Volx.

Prêt des expositions du Parc

Le Parc du Luberon met à la disposition des acteurs locaux, gratuitement, un large éventail d'expositions conçues pour diffuser les connaissances sur les patrimoines naturels et culturels auprès de tous les publics.

- « **Rapaces en Luberon** » : présentée à la médiathèque de Cabrières-d'Avignon (21 janvier-22 mars) ; puis Journée de la nature à Puget (28 juin).
- « **Regards sur la nature** » : médiathèque de Lagnes (21 janvier-22 mars).
- « **Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure** » : médiathèque de Lourmarin (4 mars-30 avril) ; puis Journée de la nature à Puget (28 juin) ; puis médiathèque de Céreste-en-Luberon (8 septembre-15 novembre).
- « **Regards et paroles sur le Calavon-Coulon** » : Journée mondiale de l'eau (22 mars) au Vélo Théâtre à Apt ; puis lycée La Ricarde à L'Isle-sur-la-Sorgue (18-25 novembre).
- **Stand « Économisons l'eau »** : Journée mondiale de l'eau (22 mars) au Vélo Théâtre à Apt ; puis médiathèque de Saint-Saturnin-lès Apt (avril) ; puis « Village Eau d'ici Eau de là » (14 mai) à Manosque ; puis journée « La Terre, eau et soleil » à La Bastidonne (28 juin).
- « **Le Pistachier vrai, un arbre à découvrir** » : Hortus Botanicus à Caumont-sur-Durance (1er mai).
- « **À la découverte de nos forêts** » : Fête de la biodiversité à Volx (20 juin).
- « **Géoballade en Luberon** » : Écomusée de l'ocre à Roussillon (été).
- « **Songe d'une nuit étoilée** » : médiathèque de Cheval-Blanc (juillet-août).

Contact :

dominique.denais@parcduluberon.fr



Découvrir la programmation des expositions itinérantes sur www.parcduluberon.fr/a-voir-a-faire/visiter/expositions



ÉDUCATION ET FORMATION

Élue référente : Charlotte Carbonnel

À l'école du Parc : les dispositifs scolaires 2024-2025

« À chaque fois que mes classes ont pu bénéficier des interventions du Parc, ce fut très enrichissant. Les élèves s'investissent toujours beaucoup. Les connaissances acquises sont riches, intéressantes et durables. C'est une expérience marquante pour les élèves. J'espère que le Parc pourra en faire bénéficier encore beaucoup d'enfants. » (une enseignante de CE1)

Les actions éducatives du Parc continuent de rencontrer un franc succès mais, malheureusement, toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites... L'école du Parc, c'est aller sur le terrain, sentir, toucher, rencontrer, débattre, agir quand cela est possible : créer un jardin dans l'école, concevoir une mare, étudier la biodiversité ou la géodiversité, créer une exposition et partager ses découvertes avec d'autres.

CHIFFRES CLÉS

- 4 dispositifs : programme annuel (cycles d'interventions thématiques), Mon collège en Luberon (parcours éducatifs), Viens dans mon Parc (pour les lycées du territoire régional), sorties à La Thomassine.
- 352 demandes, 235 classes participantes, soit 5 400 élèves.
- 72 établissements scolaires concernés dans 38 communes.
- 530 demi-journées d'interventions.
- 20 intervenants.
- **Mesure de la Charte : 44.**

Cofinanceurs : DREAL PACA, Office français de la biodiversité, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon, communes participantes.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

➤ Dessins de la Zygène des prés et de l'agrion par les élèves de l'école d'Oppède.



Éco-délégués du Luberon

La 3^e édition du Forum des éco-délégués des collèges et lycées du Parc naturel régional du Luberon s'est déroulée le 3 avril 2025. La matinée permet à des délégations d'éco-délégués du territoire de se rencontrer à la Maison du Parc, et de se présenter mutuellement les projets que chaque établissement met en œuvre : le but est de montrer ces belles actions pour donner envie de les reproduire ailleurs.

Pour le forum des métiers de l'après-midi, les métiers de l'alimentation ont été mis en valeur, avec des agricultrices, la coordinatrice d'un projet alimentaire territorial, des restauratrices, l'animatrice d'un café villageois.



CHIFFRES CLÉS

- 1 Forum des éco-délégués avec 50 élèves.
- 7 collèges et lycées présents.
- Des projets multiples : ressourcerie et troc de vêtements, livre sur la science pour tous, opération les piafs de ma rue, installation de nichoirs pour chauves-souris, podcast radio nature, récup' créative, les monstres du plastique...
- 7 partenaires présents pour le mini-forum des métiers de l'alimentation.
- Mesure de la Charte : 44.

Financé à 100 % par le Parc hors programme d'actions.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Le réseau des enseignants correspondants-Parc

CHIFFRES CLÉS

- 35 enseignants, relais des actions du Parc dans 8 lycées et 18 collèges du territoire.
- 8 disciplines représentées.
- Plus de 130 classes directement concernées.
- 3 réunions en 2025.
- Mesures de la Charte : 42, 43, 44.

Financé à 100 % par le Parc hors programme d'actions.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Le service Éducation à l'environnement et au territoire s'appuie sur plusieurs réseaux d'acteurs éducatifs afin de déployer sa stratégie éducative : réseau des partenaires intervenants (cf. rapport annuel 2024 p. 43), réseau Luberon Jeunesse (voir ci-après), réseau des éco-délégués.

Le réseau des enseignants correspondants-Parc, quant à lui, est l'un des plus anciens, et garde une dynamique très forte : en 2025, 3 journées de réseau se sont tenues, afin de partager les actualités du Parc et des établissements scolaires, de mutualiser les pratiques et projets, de découvrir et co-construire des dispositifs éducatifs (Aires terrestres éducatives soutenues par l'Office français de la biodiversité, organisation du Forum des éco-délégués).



www.parcduluberon.fr/nos-actions/education-au-territoire/partenaires-educatifs/reseau-correspondants-parc

Réseau Luberon Jeunesse

Toujours aussi dynamique, l'association « Réseau Luberon Jeunesse » (qui fédère les centres de loisirs du territoire) a poursuivi son activité : mise en relation des structures et des professionnels, échanges d'expérience et mutualisation, co-formation, organisation d'événements.

Les Rencontres Luberon Jeunesse se sont déroulées le 14 mai au centre forestier de La Bastide-des-Jourdans, en co-organisation par les centres de loisirs de La Bastide-des-Jourdans et Mirabeau. Cette journée a permis aux enfants de se retrouver pour un grand jeu de piste sur le thème des insectes, en passant par de nombreux stands ludiques et animations préparés durant l'année.



CHIFFRES CLÉS

- 5 réunions des structures du réseau.
- 2 journées de formation par des agents du Parc (éducation et biodiversité), 22 participants.
- Rencontres Luberon Jeunesse : 10 structures participantes, environ 250 enfants.
- Mesures de la Charte : 43, 44, 45, 46.

Cofinanceurs : État (SDJES 84), Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école : désimperméabiliser et végétaliser

Durant l'été 2025, cinq nouvelles cours d'école et de crèche ont connu une transformation de leurs espaces. Désimperméabiliser en enlevant les surfaces goudronnées, renaturer en plantant des végétaux : ce sont les objectifs principaux de ces opérations pour lutter contre les îlots de chaleur urbain et gérer les eaux pluviales, afin de répondre aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Ces opérations ont été l'occasion de repenser les espaces en fonction des usages. Les phases de concertation permettent de réfléchir aux besoins et attentes des élèves, des enseignants et des personnel municipaux ; au partage des espaces ; à la diversification des activités ; au lien avec la nature. À terme, les avis sont unanimes : les nouvelles cours plaisent et sont plus apaisées.



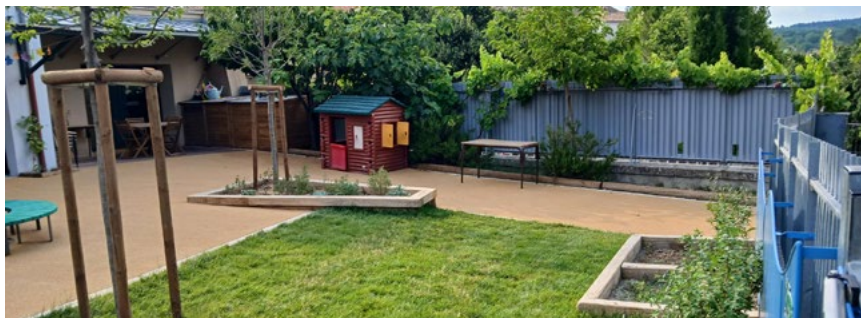
www.parcduluberon.fr/coins-verdure-pluie



École de Villelaure

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon, communes participant au programme.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Crèche de Céreste-en-Luberon

CHIFFRES CLÉS

- 5 nouvelles cours transformées en 2025 : écoles de Sigonce, Lucie Aubrac à La Tour-d'Aigues, Marius Richard à Villelaure, Val des fées à Roussillon, crèche La Baleine bleue à Céreste-en-Luberon).
- Depuis 2021 : 32 espaces, 20 collectivités différentes, ont été accompagnés par le Parc du Luberon et ses partenaires pour les phases de concertation, d'éducation et d'étude de faisabilité chiffrée.
- 22 cours aujourd'hui transformées, les autres étant programmées pour les prochains étés.
- Mesures de la Charte : 38, 44.

Formation au BAFA « Parc du Luberon »

CHIFFRES CLÉS

- Participation du Parc : 4 réunions de coordination avec les partenaires + 1 journée de sélection des stagiaires + 3 journées de formation spécifique + 4 demi-journées de stage approfondissement.
- Remise officielle des diplômes le 13 décembre à la Maison du Parc.
- 12 diplômés.
- Mesure de la Charte : 45.

Partenaires et cofinanceurs : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 84, MSA Alpes Provence, CAF Vaucluse, L'Université solidaire, Club Jeunes « Le Transfo » (La Tour-d'Aigues), Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

En 2025, le Parc a, pour la 3^e année consécutive, coorganisé la formation au Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur « Parc du Luberon », qui vise à former des encadrants de qualité, animateurs de terrain locaux et engagés, au service des accueils collectifs de mineurs du territoire. Outre la formation classique en trois temps (base, stage pratique, approfondissement éducation à l'environnement et citoyenneté), cette formation propose des modules complémentaires axés sur l'éducation à la nature et au dehors (bivouac d'intégration en pleine nature, apports méthodologiques et notionnels), dans un temps court : sélection des candidats en mars, pour une validation des diplômes en septembre.



LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Odyssée contemporaine 2 : le Fonds régional d'art contemporain à La Thomassine



D'avril à septembre 2025, 6 musées des Alpes de Haute-Provence, dont La Thomassine, ont ouvert leurs portes à des œuvres vidéo du Fonds régional d'art contemporain (FRAC SUD). La Thomassine a accueilli *La forêt des gestes* d'Ariane Michel, dans le cadre de cette « Odyssée contemporaine 2 » programmée par le FRAC en partenariat avec le Département 04. Cette œuvre a offert au public de La Thomassine une approche différente, sensible et artistique, du lien avec notre environnement.

CHIFFRES CLÉS

- Vernissage le 6 avril avec une cinquantaine de personnes, en présence du conseiller départemental, des représentants de la Ville de Manosque, du maire de Vachères et de la directrice du FRAC.
- 87 visiteurs adultes et 162 enfants ont découvert l'œuvre vidéo.
- Mesures de la Charte : 42, 47.



Cofinanceurs : FRAC, Département 04, Parc du Luberon.
Contacts : isabelle.bayonnette@parcduluberon.fr ; clara.peltier@parcduluberon.fr

On ne pourra plus dire que le patrimoine rural des Alpes-de-Haute-Provence n'est plus adapté à la découverte de l'art contemporain, jugé - à tort - à contresens - urbain et élitiste. C'est en tout cas le pari du Fonds régional d'art contemporain (Frac Sud) basé à Marseille qui, à travers la deuxième édition de l'Odyssée contemporaine, sort de nouveau de ses murs en apportant six de ses œuvres dans six sites patrimoniaux du Parc naturel régional du Luberon jusqu'au 21 septembre prochain.

Un partenariat inédit pour La Thomassine
Après un premier test réussi l'année dernière qui a surpris le public et les touristes, on est ravi de proposer une excursion à travers six films qui feront découvrir différents lieux du patrimoine. Redécouvrir des musées en dialoguant art contemporain et patrimoine, invite Muriel Enjalbal, directrice du Frac Sud, à la tête d'un groupe d'une quarantaine de personnes qui ont participé, hier, à un vernissage itinérant de ces différentes expositions.



Maison de la biodiversité domestique imaginée par le Parc naturel régional du Luberon, La Thomassine est la première étape d'une itinérance culturelle proposée par le Frac Sud. / PHOTO STEPHANE DUCLET

◀ La Provence, 7 avril 2025.

Et aussi en 2025 :



◀ Du 8 au 31 octobre, La Thomassine a accueilli l'exposition de photographies « Mon arbre », réalisée par le CEA Cadarache suite à des concours photos qu'il a organisés.

De juin à octobre, l'événement « Roussillon sort de l'eau », initié par la Galerie L en partenariat avec la mairie de Roussillon, l'Écomusée de l'ocre et le Géoparc du Luberon, a proposé une lecture croisée artistique, scientifique et pédagogique de l'histoire géologique de Roussillon, du Crétacé inférieur aux paysages ocreux actuels. Les expositions et temps forts se sont déployés sur plusieurs sites, dont la médiathèque, la Galerie L, l'écomusée ôkhra et la Maison du Parc à Apt.



Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

Les Atlas de la biodiversité et de la géodiversité de cinq communes – Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx – ont été finalisés en 2025. Habitants et élus se sont fortement mobilisés, via des groupes locaux de pilotage dynamiques et un groupe Facebook très actif. Pour chaque commune, la démarche a été valorisée à travers une brochure grand public, un poster, un sticker « espèces totem », un itinéraire dédié sur www.cheminsdesparcs.fr et un rapport technique. Les plans d'actions adoptés ont permis l'obtention du label « Territoires engagés pour la nature » de l'OFB.

Une deuxième série d'ABC a été lancée le 3 décembre avec 4 communes : La Brillanne, Mérindol, Oppède, Saint-Saturnin-lès-Apt, afin de poursuivre la démarche de mobilisation locale en faveur de la préservation de la biodiversité et de la géodiversité.

CHIFFRES CLÉS

- 5 communes participantes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx.
- 4 associations partenaires : LPO PACA, REVE84, Fil et soies, GCP.
- 47 journées d'inventaires « experts ».
- 41 animations grand public.
- 12 898 observations recensées soit 853 espèces dans les 5 communes.
- 10 réunions publiques.
- 20 réunions des groupes locaux de pilotage.
- 1 comité de pilotage général de clôture le 25 juin.
- Mesures de la Charte : 16, 17, 19, 43, 46.



Cofinanceurs : Office français de la biodiversité (OFB), Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

Contact : noanne.adam@parcduluberon.fr



www.parcduluberon.fr/abc





Dans le cadre de la révision de sa Charte pour 2026-2041, le Parc naturel régional du Luberon a proposé aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire. Avec 240 800 hectares, ce périmètre d'étude concerne 192 821 habitants (Insee 2024).

Date : 2022 - Sources : PNRL, BD Topo
BaseDeDonnées®-©IGN PFAR 2007-2021
Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

 parcduluberon.fr  geo.pnrsud.fr

Venez à la Maison du Parc
Participez à nos événements
Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
Suivez-nous sur



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

